



COMMune INFO



KATIA DE LA BAUME
Directrice de la Maison Béthel
« Offrir une alternative »

p.12



p.12

ACTUEL

Fermeture de La Poste

Depuis près de 30 ans à la barre du bureau postal de St-Légier-La Chiésaz, Gérald Gygli va prendre sa retraite à fin août lorsque les portes de la filiale se fermeront définitivement.



p.14

FOCUS

Année en demi-teinte

Vigneron-encaveur blonaysan et président de la Fédération vaudoise des vignerons (FVV), François Montet mise sur une belle récolte 2020 pour compenser les problèmes liés au coronavirus.



p.26

PORTRAITS

Un récit autobiographique

Sept ans après un premier ouvrage qui racontait sa lente convalescence suite à un terrible accident, la jeune St-Légerine Mélanie Brugger publie un deuxième livre à la fois personnel et universel.

FIDUCIAIRE Olivier VODOZ

Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession

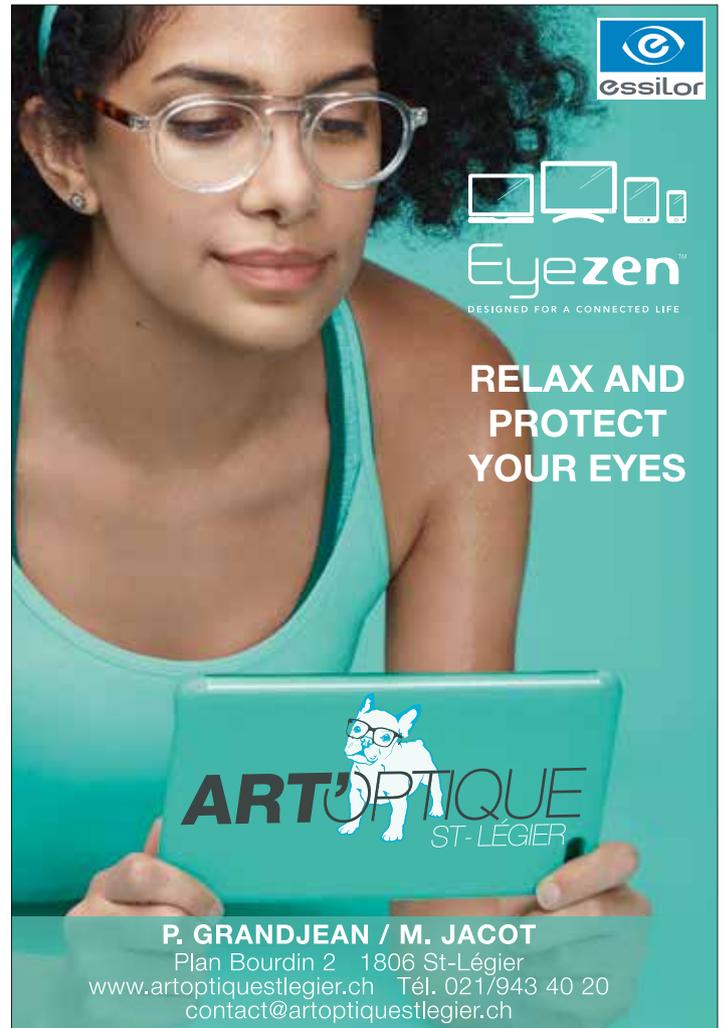
fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24



RELAX AND
PROTECT
YOUR EYES



P. GRANDJEAN / M. JACOT

Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

NOUVELLE CITROËN C3

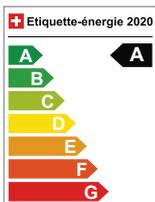
AVEC 97 COMBINAISONS DE DESIGN EXTÉRIEUR



7 couleurs de véhicule et 4 couleurs de toit
3 décors de toit et 4 packs de couleur intérieurs
Sièges Advanced Comfort
12 aides à la conduite

À partir de
CHF 129.-
par mois*

PARCE QUE LA VIE EST PLUS BELLE EN COULEURS.



INSPIRED
BY YOU



citroen.ch

* Exemple de leasing: Nouvelle CITROËN C3 PureTech 83 S&S Feel, consommation totale 6,11/100km; émissions de CO₂ de 139g/km; catégorie de consommation de carburant A; prix catalogue CHF 16'990.- prime cash CHF 2'500.- prix de vente recommandés après rabais: CHF 14'490.- versement spécial CHF 3'623.- Mensualité de leasing CHF 129.- par mois, TVA incl., valeur de reprise CHF 6'030.-; taux d'intérêt effectif 2,99%, durée de leasing 49 mois, kilométrage 10'000 km/an. Offre valable pour un achat entre le 1.9 et le 30.9.2020. Offres réservées aux particuliers, uniquement chez les concessionnaires participant à l'action. Prix de vente recommandés, TVA incl. Modèle illustré: Nouvelle CITROËN C3 BlueHDi 100 S&S SHINE, consommation totale 5,11/100km; équivalent essence 5,81/100km; émissions de CO₂ de 133g/km; catégorie de consommation de carburant A, avec options spéciales: CHF 25'100.-. Prix recommandés à titre indicatif, sous réserve de modification des prix.

Garage du MONT
Gpèlerin
SA ESPRIT DE FAMILLE DEPUIS 1971

Garage du Mont-Pèlerin SA
Rte Industrielle 15
1806 St-Légier - La Chièsz

Tél. 021 943 32 32
www.garagemontpelerin.ch



05



12



26



Liens sociaux en veillesse

« Les communes, dit l'adage, ne vivent véritablement qu'à travers leurs sociétés locales ». Force est de reconnaître que l'annulation, en raison de la pandémie, de nombreuses manifestations qui auraient dû se dérouler cet été, tant à Blonay qu'à St-Légier-La Chiésaz - et là nous pensons notamment à la Fête au Village de Blonay, à la Fête des écoles, au 1^{er} Août -, a donné un sacré coup de canif à notre tissu communautaire, créant une sorte de vide existentiel auprès d'une grande majorité de gens.

En contraignant les sociétés, les associations et les clubs à mettre en veillesse leurs activités, régulières ou ponctuelles, la crise sanitaire a privé leurs membres et le public de leurs repères habituels, condamné les bénévoles qui offrent généreusement leur temps à une inaction contre nature. Bref, l'épidémie

de COVID a incontestablement distendu les liens qui unissent les habitants de nos deux communes, engendrant chez beaucoup d'entre eux une situation de manque assez perturbante.

Notre vœu le plus cher est donc de pouvoir connaître le plus rapidement possible un retour à la normale afin que la vie associative puisse reprendre ses droits et jouer pleinement son rôle de moteur de la cohésion sociale dans nos deux communes.


Dominique Martin
Syndic de Blonay


Alain Bovay
Syndic de St-Légier-La Chiésaz

SOMMAIRE

04 | EN-TÊTE

Fête des Vignerons : Ma FeVi en soutien

05 | INFOS

Clos-Béguin : réouverture de la piscine

12 | ACTUEL

Blonay : la Maison Béthel fête ses 10 ans

14 | FOCUS

Nouveau départ pour deux restaurants

15 | TRAIT D'UNION

Arguments pour et contre la fusion

23 | SPORTS

Foot et basket prêts pour la saison 20-21

24 | ÉCOLES

Tous les certificats d'études de 2020

26 | PORTRAITS

Deuxième livre pour Mélanie Brugger

29 | LOISIRS

Maison Picson : exposition d'aquarelles

30 | RÉTRO

La Poste : une histoire vieille de 150 ans

Fonds culturel Riviera Maintien des subsides 2020



Financé par la contribution des dix communes de la Riviera à raison de CHF 45.- à CHF 50.- par habitant, le Fonds culturel Riviera (FCR) a pour but de soutenir les institutions de portée régionale en participant à leurs charges artistiques, ainsi qu'aux frais d'édition d'un agenda régional. Le FCR soutient actuellement 19 institutions culturelles, dont 11 associations et 8 fondations pour un montant total annuel de CHF 3,75 millions. Lors de sa dernière séance, le Conseil administratif du Fonds, composé des dix conseillers municipaux en charge de la culture, dont ceux de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, a notamment traité la question de l'impact du COVID-19 sur les institutions bénéficiaires du fonds et a décidé de les soutenir, en maintenant les subsides 2020 tels qu'ils leur ont été annoncés en début d'année, espérant ainsi contribuer à la pérennité du riche paysage culturel de la région.

 COMMune info

IMPRESSUM

Editeurs // Communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz en collaboration avec le GCAB et le GCAS

Rédaction // DT Consult / 021 943 54 65. **Ont collaboré à ce numéro** // Clément Lambert, Gianni Ghiringhelli, Laurent de Senarclens, Martial Berdoz, Maxime Fontannaz, Pierre-Alain Rattaz, Pierre Goeldlin, Pierrick Ramasco

Conception graphique et mise en page // NectarDesign, nectardesign.ch et Tabea Berz. **Impression** // Imprimerie Mury, Blonay, www.mury.ch

Photo de couverture // Laurent de Senarclens

Tirage // 5'700 ex.

Publicité // pub@comm-une-info.ch

imprimé en
suisse
sur papier FSC

FÊTE - Il y a une année, la douzième édition de la Fête des Vignerons - FeVi pour les intimes - s'achevait dans une liesse populaire peu commune. Pour beaucoup, le paroxysme émotionnel de trois semaines un peu hors du temps dont il reste aujourd'hui des souvenirs et, parfois, une forme de nostalgie. Qu'à cela ne tienne ! Avec la création fin juin de l'association Ma FeVi, l'esprit de l'événement va revivre sous différentes formes et en divers lieux. Explications avec le Blonaysan François Pugliese, président du comité.

François Pugliese : pour que vive la FeVi



De g. à dr. : Stéphane Krebs, Nicolas Gehrig, Bernard Schmid, Nathalie Groux, François Pugliese, Marie-Jo Valente, Philippe Gex, Fanny Zonca

« N'attendez pas vingt ans pour chanter et danser ! », lançait le metteur en scène Daniele Finzi Pasca à la cantonade pour clore les festivités. Un message qui n'a pas tardé à produire des effets concrets chez les instigateurs de l'association Ma FeVi, parmi lesquels François Pugliese, acteur-figurant en 2019 et en 1977. « L'idée de base consistait tout simplement à faire quelque chose pour que les gens puissent se retrouver et remettre leur costume, explique-t-il. On a donc pris le temps de discuter avec la Confrérie des Vignerons pour bien poser le cadre et ne pas piétiner ses plates-bandes. Ma FeVi demeure une structure indépendante, mais il était primordial d'obtenir son soutien afin que l'on puisse évoluer en parfaite harmonie avec ses attentes ».

Concerts, cortèges, projections, repas, expositions ou même flash mobs, les projets imaginés par l'association sont nombreux et les sollicitations, notamment outre-Sarine, ne manquent pas. « Il y a un véritable engouement pour faire vivre la flamme de la Fête, le seul problème est

que le contexte actuel ne se prête pas vraiment aux rassemblements », déplore François Pugliese. Au-delà des dimensions festives et commémoratives, qui attendront des conditions plus favorables, le Blonaysan, originaire de St-Légier-La Chiésaz, évoque un autre volet cher à l'association : « Notre but est aussi d'assurer la transmission à la prochaine génération. Cela implique à la fois un travail de promotion et suppose que l'on fonctionne un peu à la manière d'un catalyseur, afin d'accompagner les initiatives imaginées par nos adhérents. Je tiens d'ailleurs à préciser que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et que chaque franc récolté par Ma FeVi est strictement réservé à l'organisation de nos événements ». Les éventuels bénéfices iront quant à eux sur un compte spécial destiné à financer le spectacle d'une treizième édition prévue d'ici une vingtaine d'années. Comme le veut la tradition.

Maxime Fontannaz Ma FeVi

www.mafevi.ch



Totems en place aux Pléiades

Comme nous l'annoncions dans le numéro 52 de COMM'une info, l'opération « Enjoy Les Pléiades » est entrée dans sa phase active : depuis le début de l'été, des totems sont installés en divers points stratégiques (gares de Blonay et des Pléiades, parkings des Motalles et des Pautex). Conçus pour prolonger le système d'orientation mis en place dans la région, ces structures sont complétées par un réseau de panneaux indicateurs. L'ensemble doit servir à mettre en valeur les prestataires, les points d'intérêt, mais aussi les itinéraires de promenades afin d'inciter un plus grand nombre de personnes à découvrir le site et à en profiter.

COMM'une info Expérientiel

Une « gouille » bien fréquentée

Dans le numéro 51 de COMM'une info, nous évoquions la création par la Commune de Blonay, à la sollicitation du biologiste Pierre Goeldlin, d'une petite surface d'eau, aménagée au plat des Oches afin que les hirondelles de fenêtre puissent y prélever la boue indispensable à la construction de leurs nids. Comme le

relève l'initiateur de cette démarche, cette « gouille » remplit parfaitement sa fonction puisque, certains jours, elle enregistre une « fréquentation » de 40 à 50 volatiles par quart d'heure.

COMM'une info Pierre Goeldlin



LOISIRS - Comme peuvent en témoigner les habitués, les habitants de Blonay et St-Légier-La Chiésaz ont la chance de pouvoir disposer d'un bassin de natation semi-olympique (25m). Celui-ci est accessible depuis la rentrée scolaire dans le complexe du Clos-Béguin.

Piscine de St-Légier-La Chiésaz Portes à nouveau ouvertes

Deux jours par semaine, le mercredi et le vendredi, les amateurs peuvent évoluer dans une eau à une température constante de 27 degrés, qui leur permet de se rafraîchir les jours de grande canicule ou de regarder, bien au chaud, les flocons tomber au plus fort de l'hiver. Sous la surveillance de deux maîtres-nageurs brevetés, enfants et adultes ont le choix entre nager dans le grand bassin ou patauger tranquillement dans le petit bassin. S'ils en font la demande, et que les conditions le permettent, une ambiance « lagon » peut être créée à leur intention.

A souligner que la piscine est ouverte toute l'année, sauf les jours fériés et durant les ponts. Elle est également fermée pendant les vacances scolaires, ainsi qu'une semaine avant les vacances scolaires de février. Ses horaires d'ouverture ? Le mercredi, de 16h30 à 18h (réservée aux enfants), puis de 18h30

à 21h (réservée aux adultes) ; le vendredi, de 19h à 21h (pour les adultes et les enfants). A relever que les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un parent et que ceux de 8 ans révolus peuvent accéder seuls à la piscine pour autant qu'ils sachent nager.

L'entrée à la piscine est gratuite pour les habitants de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, à la condition qu'ils présentent une carte de légitimation, délivrée gratuitement par les administrations communales et munie d'une photo passeport. Cette carte est valable uniquement pour une année scolaire. Les non-résidents ont la possibilité d'acquiescer une carte d'accès au prix de CHF 100.- par année.



✍ COMM'une info
📷 Martial Berdoz

Arélec
électricité - telecom

Electricité - Eclairagisme
Téléphone - Réseau informatique
Installation photovoltaïque
Solutions d'économie d'énergie

1806 St Légier - 021 943 72 00 - info@arelec.ch

Lasertours
www.montetvins.ch

Votre agence de voyage à St-Légier
depuis plus de 20 ans !

Plan Bourdin 2
1806 St Légier la Chiésaz
021 965 35 25

WWW.LASERTOURLS.CH

Chalet La Varlope & pavillon
« inspiring location »
pour groupes et séminaires

Fayaux, Les Pléiades
Informations :
T 079 318 75 93
www.rivieraresidence.ch

Conception . Réalisation .
Entretien d'aménagements extérieurs

BALSIGER
Parcs & Jardins

Ch. Denevaz 5
1806 St. Légier-La Chiésaz

Tél. 021 944 15 48
Fax. 021 944 15 32

info@balsigersarl.ch

www.balsiger-paysagiste.ch

500 m2 d'exposition de CARRELAGES
NOUVEAU ZI La Veyre B à St-Légier

i
idealcéramique

plus de 40 ans d'expérience
et notre temps pour
un choix IDEAL!



www.idealceramique.ch

ZI La Veyre 12B, 1806 St-Légier, 021/943 54 92



Pharmacie de
St-Légier-La Chiésaz

stlegier@pharm.ch

Parking - Livraisons gratuites



PharmOnline



MUSIC TOGETHER
RIVIERA

Cours
d'essai
gratuit

Free trial
class

Evell musical
parents enfants



VEVEY • LAUSANNE • TOLOCHENAZ

076 341 38 88 www.musictogetherriviera.com

AGENCE DE VOYAGES GARE DE BLONAY

Vente de billets nationaux et internationaux
Hôtel et avion

OUVERT TOUS LES JOURS

8h40-12h05 / 12h55-17h20

Agence de voyages sur rendez-vous

T. +41 (0)21 926 80 40 | gare.blonay@mob.ch

PRÊTES
POUR TOUTE
AVENTURE.



NOUVELLE GAMME JEEP.®

Jeep, est une marque déposée de FCA US LLC.

Jeep
THERE'S ONLY ONE

Y&E Chevalley Automobiles

Votre nouvel agent pour la Riviera

Route Industrielle 21 | 1806 St-Légier | www.chevalley-autos.ch

URBANISME - Fruit d'un partenariat entre la Commune de Blonay et la Fondation Equitim, le projet de construction sur la parcelle 2505, qui accueillait, jusqu'il y a quelques années, l'administration communale et son service de voirie, est désormais bien avancé. Selon le planning établi, les travaux devraient se terminer à fin 2021.

Centre de Blonay : 41 nouveaux logements à loyer abordable et protégés

Afin de valoriser au mieux le site et trouver le meilleur partenaire possible, la Municipalité de Blonay avait, on s'en souvient, mis sur pied un concours d'investisseurs, en 2017. Avantages pour elle : rester propriétaire du bien foncier et pouvoir le récupérer à la fin du droit de superficie, et tirer un revenu de l'opération sous la forme d'une rente, souvent plus intéressante financièrement qu'une vente pure.

Sur la base des dossiers présentés, c'est la Fondation Equitim, qui rassemble des capitaux de cinq caisses de prévoyance professionnelle romandes, qui a été choisie pour mener à bien ce projet. Active sur le marché depuis 2016, celle-ci a mandaté un architecte, en l'occurrence Daniel Berner du bureau A2Plus, pour concevoir et réaliser cet ensemble, baptisé « Résidence du Centre ». La Fondation Equitim choisit les prestataires, locaux et régionaux dans leur grande majorité, appelés à intervenir sur le chantier. Tout cela en parfaite intelligence avec la commune qui s'est fortement impliquée dans le projet, en définissant précisément ses besoins (appartements protégés et à loyer abordable), en fixant les critères d'attribution des logements et en gardant en permanence un droit de regard sur l'avancement des démarches.

Standard Minergie

Construit au standard Minergie, l'ensemble sera composé de deux volumes formant un bâtiment en V, reposant sur un parking souterrain. L'étage type comporte une dizaine d'appartements allant du 2^{1/2} pièces aux 4^{1/2} pièces. Le bâtiment se composera de 41 logements répartis comme suit :

- 18 logements protégés de 2^{1/2} à 3^{1/2} pièces
- 23 logements de 2^{1/2} à 4^{1/2} pièces
- Un guichet de vente du MOB au rez-de-chaussée

Le sous-sol abritera 24 places de parc, des places motos ainsi que des caves, une buanderie et un abri vélos.

Les appartements seront baignés de lumière naturelle, grâce aux généreuses fenêtres qui iront du sol au plafond en offrant une vue sur l'extérieur. La résidence du Centre sera un bâtiment multigénérationnel où se côtoient aussi bien des familles que des personnes seules de tous âges.

Appartements protégés et à loyer abordable

Placés sous la responsabilité de la Fondation « Les Balcons du Lac », qui gère déjà trois EMS et deux structures d'accueil de jour dans la région, les logements protégés répondront aux besoins des personnes fragilisées désirant conserver leur « chez soi » tout en bénéficiant d'un encadrement sécurisant. Les appartements protégés ont des loyers abordables, compatibles avec le régime des Prestations Complémentaires de l'AVS et accessibles à chacun. En complément, le bâtiment accueillera un salon communautaire, ou des activités sont organisées pour les résidents.

A cela s'ajoute la présence régulière d'un référent social, désigné par « Les Balcons du Lac », dont la mission sera d'accueillir, puis d'orienter les résidents dans tous les aspects de leur vie quotidienne, d'animer la vie sociale de l'immeuble, de mettre en place un système d'appel en cas d'urgence. Les locataires des appartements protégés pourront également bénéficier d'aides ponctuelles ou régulières en fonction de leurs vœux (ménage, lessive, service technique).

Equitim est une fondation et une équipe capable de gérer un projet immobilier de sa conception jusqu'à son exploitation.

Rassemblant exclusivement des fonds de 5 caisses de prévoyances professionnelles romandes, sa mission est d'investir de façon durable ses ressources dans des projets de logements pour la classe moyenne.

Fondation pour le logement d'utilité publique, Equitim est le partenaire pour mettre en place une politique du logement en faveur de la classe moyenne.



Grâce au droit de superficie nous fixons ensemble avec la Commune le niveau des loyers, la destination des logements, les critères d'attribution des logements.

 COMM'une info
 Fondation Equitim





GILBERT RICHOZ SA

MAÎTRISE FÉDÉRALE

ROUTE DU VILLAGE 10
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 449 79 79

gilbert.richoz@bluewin.ch

ÉLECTRICITÉ ⚡ TELECOM



Gilbert Aubert S.A.

Plâtrerie-peinture

Maîtrise fédérale + B.F.

St-Légier
Corseaux

Michel Aubert
Ch. Château 12
1806 ST-LÉGIER

Tél. + Fax 021 943 31 69
Natel 079 206 71 23
E-mail g.aubertsa@bluewin.ch

NOUVEAU

limousin-st-legier.ch

- commande en ligne
- livraison dans la semaine
- recettes & conseils



Un chef-d'œuvre de texture et de goût.

alban monnet

maître charpentier - administrateur M+F

am charpente sa

cp127 - 1807 Blonay - ZI Fenil a - 1804 Corsier-sur-Vevey
tél.: 021 921 63 96 - fax: 021 921 63 16

Atteignez vos objectifs avec

COACHINGPROGRESSION



Personal Trainer
Conseils en nutrition
Posturologie

Studio de coaching - Sylvie Hennet Waeber
076 335 02 72 - Rte Hauteville 2 - 1806 St-Légier
coachingprogression@gmail.com - www.coachingprogression.ch



*Carrosserie de
La Veyre SA*

Fondée en 1991

T 021 943 47 70

F 021 943 47 80

carr.veyre@bluewin.ch

Z.i de la Veyre B4

1806 Saint-Légier

www.carrosserie-de-la-veyre.ch

OMNIA
IMMOBILIER

VOTRE
PARTENAIRE IMMOBILIER
À ST-LÉGIER

Courtage | Gérance | PPE | Promotion | Estimations
Lausanne | Rolle | Neuchâtel | St-Légier
www.omnia.ch | riviera@omnia.ch | +41 21 943 54 54



Fondation St-Martin
DES ESPACES ET DES LIENS

RECHERCHONS FAMILLES D'ACCUEIL

sur une longue durée pour enfants en difficulté
(quelques mois à l'adolescence)

Renseignements : 079 416 73 08
www.fondationstmartin.ch

AMÉNAGEMENT - Sujet sensible, le dossier des zones réservées va faire l'objet d'une mise à l'enquête publique par la Municipalité de Blonay du 2 septembre au 1^{er} octobre prochains. Cette procédure sera complétée par une séance d'information publique prévue le mercredi 9 septembre, à 19h30, à l'ancienne salle de gymnastique de Bahyse.

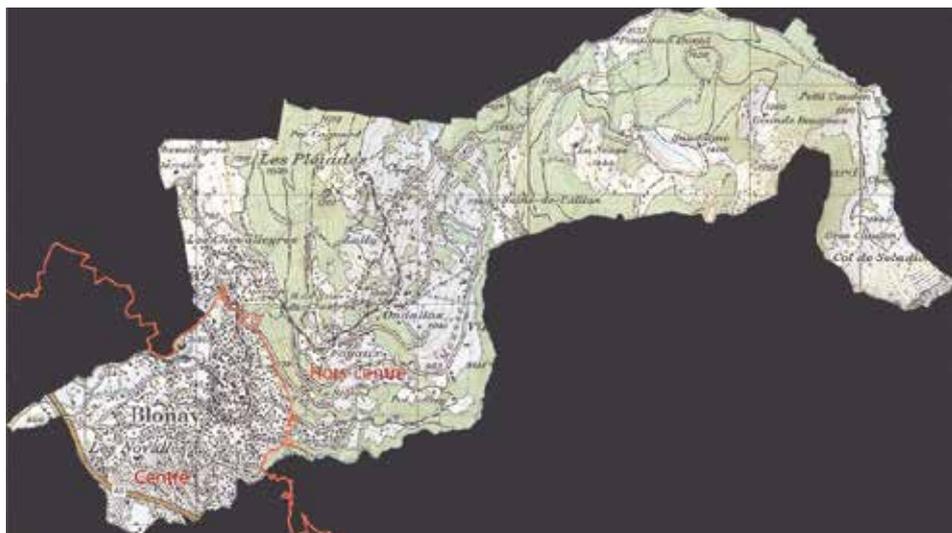
Zones réservées Blonay Séance d'information publique

Le peuple suisse a accepté en 2013 la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Cette loi exige notamment la création d'un milieu bâti compact sur les sites bien desservis par les transports publics, ainsi que la réduction des zones à bâtir en périphérie. La législation cantonale a été adaptée en conséquence en 2018.

Ces modifications ont des conséquences sur Blonay: la commune doit à la fois assurer une densification de l'habitat dans les quartiers proches du centre et réduire les zones à bâtir dans les secteurs considérés comme en périphérie et surdimensionnés: principalement de Tusinge, du Péage, des Chevalleyres et de Chantemerle. Les secteurs des Taux, du Signal, de Fayaux, Ondallaz, Lally, Les Pléiades restent hors zone à bâtir.

La Municipalité de Blonay a analysé la situation et élaboré dès 2017 un projet de vision communale. Elle a contacté les propriétaires concernés pour les informer et discuter avec eux des modalités. Elle a pris l'option de mettre en place une zone réservée bloquant certaines parcelles, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre centre, aux nouvelles constructions pour une durée de 5 ans (prolongeable 3 ans), en attendant la révision complète des plans d'affectation communaux.

L'exécutif entend profiter de la séance d'information publique pour expliquer, en toute sérénité, les



mesures prises par le biais de cette procédure, ainsi que sa vision à 2040.

La séance du 9 septembre aura lieu dans le respect des mesures relatives au Coronavirus. Une inscription est donc requise pour y participer, par courriel à urbanisme@blonay.ch avec votre nom, prénom, adresse mail et no de portable ou par téléphone au 021 926 82 20. Le délai d'inscription est fixé au 28 août 2020.

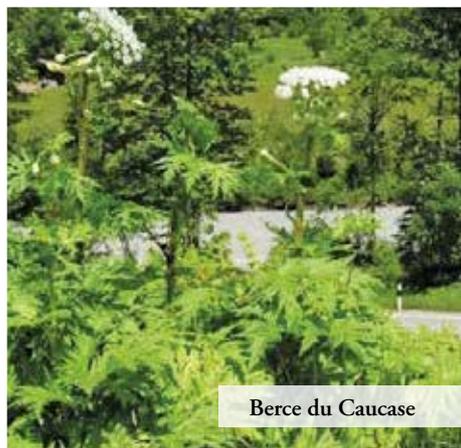
Les documents de l'enquête publique susmentionnée seront à disposition pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune.

Surdimensionnement-Permis de construire Eviter le mitage dans l'esprit de la LAT

Certaines zones sont classées comme surdimensionnées, notamment aux Chevalleyres: néanmoins, la commune continue de délivrer des permis de construire à ces endroits. C'est le cas, par exemple, pour des parcelles situées au milieu du domaine bâti, cela signifie entourée de constructions, d'une superficie de moins de 2'500 m². En bloquer la construction s'apparenterait à du mitage à l'envers ce qui serait contraire à l'esprit de la LAT. Le département cantonal concerné l'a examiné sous cet angle lors des dernières mises à l'enquête.

www.blonay.ch/zonerreservee

Les plantes exotiques dans le viseur



Berce du Caucase

Dans le but d'informer et d'aider les collaborateurs du Service des espaces publics à gérer les principales plantes exotiques envahissantes répertoriées sur la Commune de St-Légier-La Chiésaz (Berce du Caucase, Renouée du Japon, Arbre aux papillons, Sumac), celui-ci a publié une sorte de manuel pratique à leur intention. L'idée est qu'ils puissent en disposer dans chaque véhicule et l'utiliser de manière simple et rapide sur le terrain. Une mise à jour de ce dossier sera faite selon l'évolution de la situation et d'autres espèces seront ajoutées en cas de nécessité. La brochure est également disponible sur le site internet de la commune.

COMM'une info

Eau : Blonay moins autonome

Dans l'article « L'eau, un bien commun », paru dans le numéro 52 de COMM'une info (page 7, juin 2020), nous affirmions, par excès d'enthousiasme sans doute, que la Commune de Blonay était autonome à 94% en ce qui concerne son approvisionnement en eau. Ce chiffre est, bien sûr, nettement surévalué, puisque Blonay a pour l'instant une autonomie de production de 72,6%.

COMM'une info




haut+lac
 école internationale bilingue
 international bilingual school

**PROGRAMMES
 ANGLAIS OU
 BILINGUE FR/ANG**

**SURVEILLANCE
 EXTRASCOLAIRE
 15H45-18H00**

www.haut-lac.ch



Golay
 Boulangerie - Les Arcades
 1806 St-Légier

**ARTISAN BOULANGER – PÂTISSIER
 CHEVALIER DU BON PAIN 7x ÉTOILÉ**



AUBERGE DE LA VEVEYSE

AUBERGE-DE-LA-VEVEYSE.CH
 TÉL: 021 943 67 60

NOUVEAU

VITALYS
 INSTITUT DE BEAUTÉ

CRYOTHÉRAPIE
 Découvrez notre nouveau soin avec une offre spéciale



6 séances 780.00 CHF
 12 séances 1'480.00 CHF
 150.00 CHF de produits offerts

Institut de beauté Vitalys
 Route de Tercier 14 - 1807 Blonay - 021 943 40 70
www.institut-vitalys.com

Grands crus vaudois



La Cave Mayor
 -depuis 1895-

www.lacavemayor.ch
 Vevey



Riviera
Carburant Lavage SA

Pour mieux vous servir!...



Producteur
 d'énergie verte

STATION - SERVICE CENTRE DE LAVAGE 7/7
Carburant -Lavage -Lift -Tunnel - Aspirateur



0800 10 10 95 Chemin de la Veyre d'en Haut A13
 1806 St-Légier



GRISONI
CARRELAGES VEVEY
 MAÎTRISES ♦ FÉDÉRALES

Case postale 475 – 1800 Vevey
 021 922.89.39
carrelages@grisonicarrelages.ch
 La Veyre d'en Haut B12 – 1806 St-Légier



Fruits bühmann

Vente directe de produits régionaux - Blonay

24h de la Raisinée : vendredi 30 octobre dès 19h
Pizzas au feu de bois, raclettes, saucissons cuit au marc,
soupe à la courge et vins du domaine.
Samedi matin mise en bouteille

www.fruitsbuhlmann.ch

RÈGLEMENT - Se référant à la loi sur les routes et son règlement d'application, la Municipalité de St-Légier-La Chiésaz rappelle aux propriétaires et gérants de biens-fonds qu'ils ont l'obligation de tailler leurs haies et leurs arbres si ceux-ci diminuent la visibilité et gênent la circulation.

Taille des haies et des arbres St-Légier-La Chiésaz met le holà

Les haies en bordure du domaine public doivent ainsi être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas de la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis le bord de la chaussée, sont les suivantes :

- a) 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- b) 2 mètres dans les autres cas. Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues : a) au bord des chaussées, à 5 m de hauteur, et 1 m à l'extérieur ; b) au bord des trottoirs, à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins. Enfin, les propriétaires de

terrains sur lesquels court un ruisseau, ou rive-rains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les travaux nécessaires doivent être effectués jusqu'au 31 juillet au plus tard. Dès le 1^{er} août, toute infraction fera l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté pourra être ordonné, aux frais des intéressés.

Afin d'avoir une vue globale du problème et tenant compte de la grande quantité d'infractions actuellement observée sur le territoire de la commune, chaque quartier fera l'objet d'une analyse minutieuse dès le 1^{er} octobre 2020.

 COMM'une info

« Sur le Crêt » / Blonay Mise à l'enquête et séance



Faisant suite aux ateliers participatifs de septembre 2018 et janvier 2019, qui avaient permis à la population de prendre connaissance du projet d'aménagement du secteur « Sur le Crêt », la Municipalité de Blonay organise une séance d'information publique mardi 1^{er} septembre, à 19h30, (Ancienne salle de gymnastique de Bahyse).

D'ici là, les dossiers relatifs au nouveau plan d'affectation auront été soumis à l'enquête publique (du 26 août au 24 septembre 2020). Ceux-ci concernent les points suivants :

- a) plan d'affectation et du dossier de construction
- b) dossier d'aménagement routier de la route de Vevey
- c) dossier relatif aux servitudes publiques

Les plans relatifs aux enquêtes publiques susmentionnées sont à disposition pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune.

 COMM'une info  Bureau Repetti

www.blonay.ch/surlecret



COURS - Depuis plus de 35 ans, l'Association régionale de la Riviera pour la Préparation à la Retraite (ARPR) informe et prépare les habitants de la région à planifier et gérer tous les aspects de la retraite.

Conférences sur la retraite

Soutenue, entre autres, par les Communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, l'ARPR propose en cette fin d'été trois cycles de conférences, adaptés à l'âge des participants (45+ / 55+ / 62+ ans). L'objectif de celles-ci est d'informer sur des sujets essentiels tels que les ressources financières à la retraite, la gestion des aspects fiscaux et du patrimoine, les successions, la promotion de la santé et les relations sociales.

Informations sur les cours de la rentrée :

www.arpr.ch.ch

Renseignements :

info@arpr.ch

076 426 60 07

 COMM'une info
 ARPR

CFC : quatre apprentis à l'honneur

Les Communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz tiennent à féliciter chaleureusement leurs apprentis qui ont obtenu un CFC cette année. Il s'agit de Kim La Rosa (employée de commerce) et de Kyllian Weber (forestier-bûcheron), pour Blonay, et d'Arnaud Reuse (employé de commerce) et Benjamin Lathion (agent d'exploitation) pour St-Légier-La Chiésaz.

 COMM'une info

SERVICES - Annoncée depuis 2017, la fermeture du bureau postal de St-Légier-La Chiésaz sera effective le vendredi 28 août prochain à midi. Gérald Gygli, son responsable, explique les raisons de cette disparition programmée.

Abandon de Poste

« Je tiens d'abord à souligner que la fermeture de la filiale de St-Légier-La Chiésaz n'a aucun rapport avec le projet de fusion entre les deux communes. Nous savions que celle-ci était inéluctable dans la mesure où le bureau de St-Légier-La Chiésaz faisait partie des 600 officines appelées à disparaître d'ici 2020. La municipalité a certes eu des discussions avec des membres de la direction de la régie,



Gérald Gygli

SOINS - Accueillir des adultes en fragilité psychique passagère ou chronique pour de courts séjours, telle est la mission de la Maison Béthel. Une mission reconnue d'intérêt public pour un modèle qui demeure, aujourd'hui encore, unique dans le canton. Directrice de l'établissement, Katia de La Baume détaille le fonctionnement et les aspirations d'une institution qui s'apprête à célébrer ses dix ans d'existence à travers un cycle de conférences (27 août au 29 octobre / salle sous la Chapelle Sainte-Croix, à Blonay) et une journée portes ouvertes.

Maison Béthel Un jubilé sous le signe de l'ouverture

Chemin du Lacuez, un peu en-dehors du village de Blonay, un chalet centenaire - jadis maison de repos pour personnes âgées - et son annexe contemporaine se fondent en plein cœur d'un vaste parc arborisé. Le cadre idéal pour se mettre au vert et reprendre des forces avant de retrouver son chez soi. « C'est précisément le socle de notre concept de rétablissement : s'arrêter, choisir - autrement dit travailler sur soi pour accepter et donner du sens à ce que l'on est en train de vivre - puis repartir, explique Katia de La Baume. Trois étapes qui rythment des séjours de quinze jours, trois semaines ou un mois. Quelquefois davantage, en fonction des nécessités ».

Dépression, burnout, troubles de l'humeur ou de la personnalité, dépendances diverses, les motifs d'admission à la Maison Béthel couvrent un large spectre de pathologies : « Notre but consiste à offrir une alternative à l'hospitalisation, de permettre un véritable repos psychique et un accompagnement thérapeutique sur mesure aux personnes qui ne se trouvent pas dans une situation d'urgence ». Conçu à l'origine comme un projet pilote cantonal, le concept imaginé par la

Fondation Praz-Soleil, par ailleurs exploitante des lieux, répond à une demande en perpétuelle expansion : « De six patients en 2013, on aagère actuellement 450 demandes annuelles pour environ 230 séjours. Raison pour laquelle l'Etat de Vaud soutient notre développement ».

Héritage des racines chrétiennes de Praz-Soleil, la dimension spirituelle occupe une place importante « mais optionnelle » au sein de la Maison Béthel. En choisissant « De la spiritualité et de l'espoir dans le rétablissement en santé mentale » comme fil rouge des conférences, les organisateurs tiennent néanmoins à explorer une thématique qui leur est chère. « Au-delà de cet aspect particulier, l'idée est aussi de combattre les a priori qui entourent le monde psychiatrique », précise Katia de La Baume. Médecins, hommes et femmes d'église, professeurs, mais aussi patients : la diversité des intervenants invités à prendre la parole dans la salle de la Chapelle Sainte-Croix promet en tout cas de nourrir la discussion et d'ouvrir certaines perspectives.



Katia de La Baume

✍ Maxime Fontannaz
📍 Maison Béthel

pour annuler sa décision ou, pour le moins, essayer de la différer, mais, face à la réalité des chiffres, elle était impuissante ».

Sur un plan purement économique, la situation de la filiale de St-Légier-La Chiésaz n'a fait que se détériorer au cours des dernières années. Alors qu'il était encore de 70'000 au début de la décennie, le nombre d'usagers a chuté à 56'000 en 2016, et il a encore baissé ces dernières années. « Ce qu'il faut savoir également quand on évoque leur « attachement » à l'institution, relève Gérald Gygli, c'est que les habitants du village ne représentaient plus que 60% de la clientèle, les autres 40% étant des gens extérieurs à la localité ». Conséquence normale : le volume des opérations a, lui aussi, suivi une pente descendante, tant en ce qui concerne les versements (-14%) que le courrier (-37%). Seul le secteur des colis, grâce au développement de la vente par correspondance, a bien résisté.

Depuis 46 ans au service de La Poste, dont presque 30 en qualité de titulaire à St-Légier-La Chiésaz, Gérald Gygli a eu le temps de se



préparer moralement à cette fermeture. Et il a décidé, somme toute logiquement, de profiter des circonstances pour faire valoir ses droits à la retraite, comme deux autres membres de l'effectif d'ailleurs. Même s'il admet avoir connu de très belles années dans sa fonction, il ne laisse transparaître aucune nostalgie.

Son temps va désormais être réparti entre sa charge de municipal (40%), la société des Jeunes Tireurs qu'il préside, sa famille et sa maison.

Outre le courrier, dont l'acheminement se poursuivra sans changement, les prestations de La Poste vont subir quelques modifications : les cases postales de St-Légier-La Chiésaz seront fermées et transférées à Blonay, les plaques automobiles déposées temporairement seront à récupérer à Blonay également. Dès le 31 août, selon ce qui a été annoncé via un "tous ménages", un service à domicile sera instauré, qui permettra aux habitants du village de recourir aux services postaux en sollicitant le facteur lors de sa tournée, comme c'est déjà le cas à Corseaux, Mont-Pèlerin ou Jongny. Quant aux locaux de La Poste de St-Légier-La Chiésaz, ils seront rachetés par la commune qui les mettra en location.

 COMMune info
 Laurent de Senarclens



hiDENT

Cabinet Dentaire

Le sourire est message universel

- Soins généraux pour enfants et adultes
- Hygiéniste
- Blanchiment et esthétique dentaire
- Implantologie et chirurgie orale
- Orthodontie



Rue de la Gare 1A
1807 Blonay

www.hident.ch
021 / 943 54 00

Dr Rita Oliveira
Diplôme fédéral



Blanc Boucherie Charcuterie

Pour vos grills, fours, poêles et wocks
Une magnifique action du 24 août au 19 septembre 2020

GUISSE DE POULET SANS OS
Pour vous, assaisonnée à l'orientale

CHF 2.30
100 gr.



Rte du village 45
1807 Blonay
021 943 28 54
www.boucherieblanc.ch



AUBERGE COMMUNALE
St-Légier + La Chiésaz

Restaurant
Hôtel
Carnotzet à fondue
Banquets



www.auberge-st-legier.ch
+41 (0)21 943 11 77

PLÂTRERIE - PEINTURE



Maîtrise fédérale
MAURO DESENTI

PLÂTRERIE
PEINTURE

FAÇADES
STAFFS
PAPIERS PEINTS

DÉCORATION
EN TOUS GENRES

FAUX PLAFONDS

Case postale 188
1807 Blonay
021 922 49 92
079 417 41 59
pesenti.m@bluewin.ch

VITICULTURE - Pour les gens de la terre, les années se suivent et ne se ressemblent jamais. Entre la météo, les maladies, l'émergence de nouvelles normes ou l'apparition de subtilités bureaucratiques, la vie d'une exploitation est rythmée par les imprévus. Vigneron-encaveur blonaysan et président de la Fédération vaudoise des vignerons (FVV), François Montet prend quelques instants pour évoquer un exercice 2020 particulièrement délicat.

François Montet : la vigne, le COVID et le phytosanitaire

« La vigne, la cave, l'administratif, le marketing et la vente : plus qu'un métier, être vigneron c'est en réalité en faire quatre. Et souvent au cours de la même journée ». Dans le cas de François Montet, on peut encore en ajouter un cinquième puisqu'il est actif depuis 15 ans à la FVV, organe faïtier de défense professionnelle dont il endosse la présidence en 2014 : « C'est un domaine aussi passionnant que chronophage, parfois frustrant, mais à mes yeux indispensable pour établir un lien entre le bon sens terrien et le monde juridique ». Une façon à peine voilée d'évoquer, entre autres, le peu d'aide obtenue par la branche pour compenser les effets du coronavirus : « Avec l'annulation des événements associatifs, des assemblées générales, des repas de soutien, des mariages ou encore la fermeture des restaurants, l'interprofession estime la diminution du volume d'affaires à 40% ». En crise chronique depuis la libéralisation des marchés mondiaux et la baisse draconienne de la consommation, le secteur

viticole helvétique encaisse un nouveau coup de massue.

Partisan de la production intégrée - un mix entre culture bio et traitements ciblés - François Montet souligne la légitimité de la « vague verte ». Ce qui ne l'empêche pas de cultiver son sens critique : « Un oui à l'initiative "Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse" sera très difficile à mettre en place. Cela sera uniquement possible au prix d'une hausse significative de l'utilisation d'énergie fossile et d'un risque accru de tassement des sols par l'augmentation du recours aux machines ». Quant à celle "Pour une eau potable propre", il l'estime irréaliste, car « elle ne cible que l'agriculture et ne parle pas de l'origine de tous les autres micropolluants ». Lueur d'espoir dans un horizon incertain, la récolte 2020 promet une cuvée d'excellente qualité.

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens



François Montet

www.montetvins.ch

GASTRONOMIE - Afin de pouvoir assurer une réouverture rapide de l'établissement et limiter au maximum la durée de sa fermeture, le comité de la Coopérative des Pléiades a décidé de confier les rênes du restaurant « Le 1209 » à Jacques Deschenaux (Group Events SA), qui vient de prendre, par ailleurs, les commandes du Restaurant des Pléiades.

Nouveaux départs pour deux restaurants



Jean-Philippe Patruno

« Serial entrepreneur » - il a déjà la responsabilité de cinq autres établissements (« Plein Roc » et « Alpin » aux Rochers de Naye, « La Badouxtèque » à Yverne, « Le Quai 10 » au cœur de la gare de Montreux et, depuis le 1^{er} avril dernier, le Restaurant des Pléiades), en plus de son activité de traiteur,

à Granges-près-Marnand (La Fine Fourchette et non la Fourchette verte comme écrit par erreur dans un précédent numéro de COMM'une info), Jacques Deschenaux (Group Events SA) a choisi d'appliquer au 1209 la même recette que partout ailleurs : une fois définies la ligne et la carte, il supervise la gestion en s'appuyant sur des collaborateurs de confiance, en l'occurrence Aline Borloz pour Le 1209, en charge de l'accueil et du service, ainsi que Thierry Bréhonnet, ancien chef de l'Auberge communale de St-Légier-La Chiésaz, qui reprendra les fourneaux de l'établissement à la saison de la chasse.

Quelques centaines de mètres plus bas, à St-Légier-La Chiésaz, Jean-Philippe Patruno a dû repousser au 28 août l'ouverture du nouveau « Petit ». Il a profité de cette pause forcée pour étoffer sa carte des vins (Vaud, Valais, mais aussi Grisons, Tessin, France, Italie et Espagne). Il a également entrepris les démarches pour l'obtention, du label « Fait Maison », et consolidé les partenariats avec ses fournisseurs régionaux - viande, poissons du lac, farine, œufs, miel. Il produira son propre pain, ainsi que des pâtés et des charcuteries maison et il a l'envie de proposer, chaque mois, une soirée à thème avec un menu élaboré autour des vins d'un vigneron invité à présenter ses crus.

TRAIT d'union

Bulletin d'information sur le projet de fusion Blonay - St-Légier-La Chiésaz

EDITO

Tous aux urnes le 27 septembre !

L'heure du dénouement approche ! En ce moment de rentrée, partisans et adversaires de la fusion affûtent leurs arguments et battent la campagne.

Le 27 septembre prochain, c'est vous citoyens et citoyennes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz qui aurez le dernier mot et serez invités à vous prononcer sur le projet de convention de fusion entre vos deux communes.

Bien sûr, s'engager dans une vie à deux suscite certaines interrogations bien légitimes. Les nombreuses personnes actives au sein des groupes de travail qui se sont penchées sur l'opportunité d'un tel projet, ainsi que les études et projections effectuées, devraient rassurer les plus inquiets.

Dans cette dernière édition de *Trait d'union*, nous vous proposons une interview croisée des partisans et des opposants à la fusion ainsi qu'un bref rappel des conséquences d'une acceptation ou d'un refus.

Nous vous invitons également chaleureusement à participer aux deux débats contradictoires qui auront lieu les jeudi 27 août et mercredi 2 septembre (voir ci-dessous). Autant d'occasions d'échanger, de questionner, d'expliquer et de vous forger une opinion définitive avant la votation.

Ce qui est sûr aujourd'hui, c'est que la décision qui sortira des urnes le dimanche 27 septembre sera décisive pour l'avenir des deux communes. Que nous choissions de nous unir ou de continuer à suivre des chemins parallèles, qu'elle soit positive ou négative, votre réponse modifiera durablement le cours de notre histoire commune.

Ne l'oubliez pas : chaque voix compte, alors parlez-en autour de vous et allez voter afin que le résultat de ce scrutin corresponde à une vision d'avenir partagée par le plus grand nombre.

Alain Bovay et Dominique Martin, syndics



Débats contradictoires

Jeudi 27 août 2020 - 20h - Blonay (Salle omnisports Bahyse)

Mercredi 2 septembre 2020 - 20h - St-Légier-La Chiésaz (Halle des fêtes Praz-Dagoud)

Profitez des deux derniers débats avant la votation et entendez les arguments des partisans et des opposants au projet de fusion, avant un échange avec le public.

Les deux soirées seront animées par Nasrat Latif, journaliste et producteur indépendant.

Un tous ménages viendra vous informer des conditions de participation en fonction des normes sanitaires en vigueur.



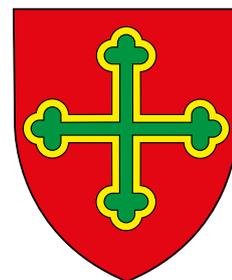
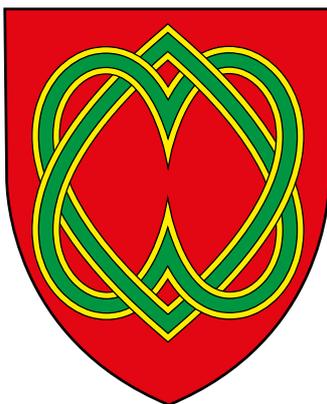
Débat sur Radio Chablais

En vue de la votation du 27 septembre, un débat animé par Joël Espi réunira partisans et opposants sur Radio Chablais le 9 septembre, à 19h.

A réécouter en tout temps dans les podcasts de radiochablais.ch.



Blonay – Saint-Légier



Pour connaître les arguments des partisans et des opposants à la fusion

Le canton connaîtra-t-il sa plus importante fusion de communes depuis 50 ans, avec la naissance d'une ville de 12'000 habitants ? En vue de la votation du 27 septembre prochain, partisans et opposants de la fusion entre Blonay et St-Légier-La Chiésaz ont bien voulu répondre aux questions de *COMM'une info* et développent leurs principaux arguments. La discussion est ouverte.

1. Pourquoi fusionner alors que de nombreuses collaborations intercommunales existent déjà ?

Grégory Bovay (Comité Oui à la fusion)

Les collaborations intercommunales existent depuis longtemps entre nos deux communes et font partie du processus de rapprochement dont la fusion est l'aboutissement. Toutefois, elles ont atteint leur limite avec le temps puisqu'un nombre toujours plus important de dossiers sont traités par les deux communes et nécessitent des discussions et des négociations pour arriver à un consensus. Grâce à la fusion, la chaîne décisionnelle gagnera en rapidité, en réactivité et en efficacité, sous le toit d'une seule et unique autorité.

Jean-Marc Nicolet (Comité Non à la fusion)

De nombreuses collaborations fonctionnent déjà très bien entre nos deux communes, riches de leurs différences. La fusion à deux a été pensée par les 2 syndicats comme moyen d'esquiver une hypothétique fusion à 10 sur la Riviera.

2. Quel serait à votre avis l'impact d'une fusion sur l'évolution du taux d'imposition ?

GB - Le taux d'impôt restera inchangé à 68.5 en cas de fusion. Il n'est évidemment pas possible

de promettre la stabilité d'un tel taux à long terme car l'évolution des recettes et des dépenses dépend bien davantage de l'évolution de la société et de la politique financière cantonale que de la fusion. Cette remarque est également valable si nous ne fusionnons pas.

JMN - On se dirige inéluctablement vers une hausse du taux d'imposition car il n'y aura pas d'économies d'échelle au niveau du personnel communal, de nouveaux postes sont prévus (informatique, juridiction) et la mise à niveau des systèmes informatiques englutira l'aide cantonale à la fusion. Selon les experts, le point d'impôt devra être augmenté d'au moins 3 points pour envisager éventuellement de sortir de l'endettement et de l'instabilité financière nos deux communes.

3. A vos yeux, la santé financière des deux communes est-elle similaire ?

GB - En raison de ses investissements récents (notamment le collège de Clos-Béguin), St-Légier-La Chiésaz a une dette plus importante que Blonay. Cependant, la capacité fiscale de la première citée est meilleure que celle de sa voisine et possède de surcroît un patrimoine immobilier plus important. Ainsi, leur

situation financière est différente mais toutes les deux sont en bonne santé si bien que la fusion n'entraînerait aucun bouleversement. Sans compter que le système péréquatif cantonal nous sera profitable à hauteur d'au moins 1,7 million de francs par année.

JMN - La situation financière n'est pas du tout similaire: St-Légier-La Chiésaz a un endettement qualifié de mauvais par les services de l'Etat, alors que Blonay a une trésorerie courante jugée insatisfaisante, voire critique. Fusionner deux canards boiteux ne donnera jamais un beau cygne ! Une étude approfondie est disponible sur notre site www.crofflette.ch concernant la santé financière actuelle et prévisible de nos deux communes.

4. Avec près de 12'000 habitants, pensez-vous que le poids politique de la nouvelle commune s'en trouverait augmenté ?

GB - La nouvelle commune offrira un contrepois à la zone d'influence des communes urbaines. La nouvelle commune dynamisera la Riviera et sa taille procurera aussi davantage de poids dans les décisions intercommunales et cantonales.

JMN - Blonay et St-Légier-La Chiésaz font déjà partie des 31 plus grandes communes vaudoises (sur 309). La Tour-de-Peilz, avec ses 12'000 habitants, a-t-elle plus d'avantages que nos deux communes ? Cela se saurait ! Les chiffres montrent clairement, en cas de fusion, une baisse du nombre des délégués auprès des associations intercommunales, donc une diminution de la représentativité.

5. Partagez-vous les craintes de celles et ceux qui évoquent un risque de perte d'identité ou de proximité avec les nouvelles autorités ?

GB - La fusion permet un découpage institutionnel qui correspond mieux à la réalité actuelle des citoyens et à leur mode de vie. Elle sera propice au renforcement d'une identité qui s'exprime déjà au travers de plusieurs manifestations communes, comme les fêtes au village, la fête d'été des écoles ou le 1^{er} août.

Il faut constater que les nombreuses collaborations intercommunales existantes (paroisses, écoles, pompiers, service sociaux, bibliothèque, petite enfance, service des eaux, etc.) n'ont pas altéré le sentiment de proximité auquel la population est très attachée. Cela ne devrait pas changer avec la fusion.

JMN - L'administration générale sera regroupée à Blonay. Le nouveau Conseil communal comptera 80 membres au lieu des 130 actuels pour les deux conseils. Il y aura donc une moindre représentation de la population alors que les syndicats reconnaissent qu'il est déjà difficile, aujourd'hui, à 6200 et 5200 habitants, d'être proches et à l'écoute des citoyens.

6. Quel avenir pour les sociétés locales et autres manifestations actuelles ?

GB - Elles pourront subsister en leur forme actuelle. Leur destin n'est pas lié à la fusion. Celles qui le désirent pourraient même se

renforcer ayant accès à un plus grand bassin de population.

JMN - Les sociétés locales fonctionnent très bien sans fusion, comme l'a démontré le Groupe de travail IV dans son étude. Les rapprochements et échanges sont déjà une réalité.

7. Quelles seraient les principales conséquences d'une fusion sur le quotidien des habitants ?

GB - Le principal changement sera le regroupement administratif à Blonay. Pour les habitants de St-Légier-La Chiésaz, il s'agira d'une adaptation toute relative car la grande majorité va déjà volontiers à Blonay pour y faire ses courses ou aller à la banque. Ce regroupement permettra d'offrir des services spécialisés plus performants, correspondant mieux aux besoins des citoyens.

JMN - Personne, ni même nos autorités locales, ne peuvent dire quelles seront les conséquences d'une fusion sur le quotidien des citoyens. Aucune perspective de changements n'est annoncée face aux grands défis qui nous attendent. « On verra plus tard », répètent inlassablement les syndicats...

8. Etes-vous d'avis qu'une fusion pourrait favoriser l'émergence de nouveaux projets d'intérêt public ? Si oui, lesquels ?

GB - La fusion de nos deux communes ne conditionne pas un projet déterminé mais donnera naissance à une nouvelle commune dont la dimension permettra de mieux répondre aux défis actuels et futurs (transition écologique, mobilité douce, Agenda 21 ou aménagement du territoire).

JMN - Les projets d'intérêt public qui intéressent les habitants de nos deux communes, tels la lutte contre le réchauffement climatique, la santé publique et la mise en œuvre d'une

politique sociale en faveur des plus démunis, ne sont jamais évoqués dans ce projet de fusion en forme de « coquille vide ». La fusion que l'on nous propose n'est qu'une opération administrative, sans âme et sans considération pour les préoccupations de la population.

9. Que se passera-t-il si l'une des deux communes dit non le 27 septembre prochain ?

GB - La fusion ne se fera pas et nous passerions à côté d'une belle opportunité de concevoir une commune dont la taille permettra de bénéficier d'une plus grande autonomie et d'un poids correspondant à sa population et ses besoins.

JMN - Les municipalités devront remettre l'ouvrage sur le métier et, enfin, faire participer activement la population à la réflexion, écouter les propositions citoyennes, permettre le dialogue entre tous les citoyens et citoyennes, favoriser l'émergence de projets communs et co-construire les fondements d'un réel projet de société.

10. Quel est votre principal argument en faveur ou contre la fusion ?

GB - Nous sommes convaincus que la fusion représente une formidable opportunité de nous construire un avenir serein, réfléchi et prospère.

JMN - Le projet de fusion ne vient pas du peuple souverain : manque de participation citoyenne, absence de débats, de conférences et de discussions, aucun projet de société dans une période d'urgence sociale et environnementale. Le projet de fusion aurait dû permettre un brassage d'idées pour imaginer un autre avenir, une autre façon de fonctionner. Nos autorités ne nous proposent rien de tout cela.

 Laurent de Senarclens



Quel serait l'impact d'une fusion sur les finances des deux communes ?

La Société fiduciaire BDO, experte dans de nombreuses fusions en Suisse, a été mandatée dans le cadre des travaux en appui au Groupe de travail 1, chargé notamment de plancher sur les finances communales. Elle apporte ici un éclairage sur le volet financier.

Les situations financières des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz apparaissent comme sensiblement différentes, mais sont également très liées. La seule comparaison des montants des dettes respectives n'est pas significative. Pour le comprendre, il est indispensable de comparer les risques liés à l'endettement. Une fusion permettra non seulement d'améliorer la capacité d'investissement globale des deux communes, mais également de diminuer fortement les risques liés au financement de leurs investissements actuels et futurs.

Une commune qui n'investit pas s'appauvrit

Une commune a l'obligation d'investir, ne serait-ce que pour préserver son patrimoine sur le long terme, garantir les prestations correspondantes et préserver la qualité de vie de ses habitants. Une commune qui n'investit pas s'appauvrit.

La plupart du temps, les communes ne disposent pas des liquidités suffisantes pour financer ces investissements et doivent donc recourir à l'emprunt et s'endetter. L'endettement n'est pas en soi bien ou mal. L'endettement n'est qu'un instrument financier. Lorsque l'on évalue la situation financière d'une commune, ce qui est essentiel c'est d'évaluer le risque lié à l'endettement, soit la capacité de la commune à rembourser sa dette et à payer les intérêts de celle-ci.

Comparer la dette par habitant n'a pas de sens

Comparer deux situations financières sur la base de l'endettement par habitant n'a pas de sens. Pour le démontrer, prenons le cas du financement du collège intercommunal construit en 2015 à St-Légier-La Chiésaz. Les deux communes avaient le choix entre :

- se répartir la dette en proportion de leur taille et du nombre d'enfants concernés,
- créer une association intercommunale qui porte la dette
- ou décider que l'une des deux communes, en l'occurrence St-Légier-La Chiésaz, porte l'ensemble de la dette, soit plus de 21,5 millions de francs. Dans ce cas, aucune dette n'apparaît dans les comptes de Blonay qui, en revanche, paye un loyer pour l'utilisation des classes.

Dans ces trois cas de figure, les risques financiers sont identiques pour chacune des deux communes. La différence, et c'est essentiel, ce n'est pas le risque, mais la perception du risque. En effet, la commune qui porte la dette peut paraître trop endettée, alors qu'il n'en est rien. Sa dette par habitant sera artificiellement élevée. La commune qui ne porte pas la dette du collège semble dans une meilleure situation, mais de façon tout à fait fictive. Sa dette par habitant sera artificiellement basse alors qu'elle porte le même risque lié à la dette, puisqu'elle en est solidaire, et paye un loyer.

Une autre raison pour laquelle la comparaison de la dette par habitant n'a pas de sens, c'est qu'il est indispensable de prendre en compte la capacité contributive, non pas des habitants, mais des contribuables.

Des situations financières plus proches qu'il n'y paraît

Nous avons procédé à une analyse approfondie de la situation financière des deux communes selon une approche économique, notamment sous l'angle de la capacité d'investissement. Quoi qu'en disent des statistiques

uniquement basées sur des informations comptables, ces situations ne sont pas si différentes.

La dette de Blonay paraît plus basse que celle de St-Légier-La Chiésaz. La capacité contributive de ses contribuables est par contre légèrement inférieure. Blonay perçoit moins d'impôts sur le revenu des personnes morales que St-Légier-La-Chiésaz. Cependant, les revenus des personnes morales sont par essence beaucoup plus volatils. En revanche, la création ou le maintien d'emplois sont essentiels aux communes.

Le poids de la dette nette de St-Légier-La-Chiésaz paraît plus important que celui de Blonay. Cependant, comme le montre l'indicateur « Effacement de la dette », St-Légier-La-Chiésaz est en mesure de rembourser sa dette plus rapidement.

Un risque d'augmentation d'impôt plus faible en cas de fusion

D'un point de vue financier, cette fusion permet de mutualiser les atouts de chacune des communes, en particulier une dette plus faible à Blonay et un cash-flow plus élevé à St-Légier-La-Chiésaz, et de diminuer considérablement les risques financiers individuels de chacune des communes.

Les calculs montrent qu'ensemble, les deux communes disposent d'une plus grande capacité d'investissement. Ensemble, elles sont donc en mesure d'offrir plus de prestations, ou d'offrir les mêmes prestations à un coût inférieur. Autrement dit, le risque d'une augmentation future d'impôts sera plus faible si les communes fusionnent.

Entre 1,7 et 2 millions de revenus supplémentaires annuels

Un des éléments qui améliorerait significativement la situation des deux communes après fusion est la péréquation financière. Dans le système péréquatif vaudois, il faut savoir que le montant versé par habitant augmente avec la taille de la population. Or, la population de la nouvelle commune sera proche des 12'000 habitants, ce qui devrait lui permettre de toucher entre 1,7 et 2 millions de revenus supplémentaires annuels.

Certes, le système péréquatif n'est pas gravé dans le marbre et il est susceptible de changer. Cela dit, dans le contexte vaudois favorable aux fusions, le risque d'une disparition de ce critère « couche population » est relativement faible, ceci d'autant plus que la commune fusionnée rentrerait dans le cercle des dix plus grandes du canton.



Quelles seraient les conséquences en cas d'acceptation ou de refus de la fusion lors de la votation populaire du dimanche 27 septembre 2020?

Le 21 janvier dernier, les conseils communaux de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont largement accepté le préavis sur la convention de fusion. Conformément à la loi vaudoise sur les fusions de communes, la décision finale de fusionner ou non appartient maintenant aux citoyens et citoyennes des deux communes qui seront appelés à se prononcer en votation populaire le 27 septembre et devront répondre à la question :

« Acceptez-vous la convention de fusion entre les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ? »

Si la fusion est acceptée

Conformément à la loi sur les fusions de communes (LfusCom), la convention de fusion sera soumise au Conseil d'Etat et, par celui-ci au Grand Conseil. Elle n'aura force de loi qu'après avoir été ratifiée par cette dernière autorité. Dans le cas d'espèce, le Grand Conseil devrait ratifier la convention de fusion durant le premier trimestre 2021.

Les autorités de la nouvelle commune (municipalité et conseil communal) seront élues en automne 2021 car l'entrée en vigueur de la commune se fera au 1^{er} janvier 2022 et non au 1^{er} juillet 2021. Le mandat des autorités

actuelles sera donc prolongé sans élection jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle commune.

Dès le vote positif de la fusion, les autorités actuelles prépareront activement l'entrée en vigueur de la nouvelle commune afin que cette dernière puisse fonctionner, dès le 1^{er} janvier 2022, dans les domaines politique, administratif, technique, informatique et financier.

Si la fusion est refusée

Le processus de fusion s'arrête de manière définitive ou temporaire selon les décisions

politiques qui seront prises. On constate toutefois qu'un vote négatif pour une fusion de deux communes condamne pour plusieurs années une nouvelle tentative de fusion. Les autorités, comme la population, considèrent que démarrer un nouveau processus de fusion n'a plus sa raison d'être.

Dans tous les cas, les corps électoraux des deux communes seront appelés, au printemps 2021, à élire les autorités des deux communes actuelles qui entreront en fonction le 1^{er} juillet 2021.

📷 Laurent de Senarclens

Quel est le rôle d'une convention de fusion ?

Une convention de fusion a pour objectif de fixer un cadre juridique et politique au démarrage de la nouvelle commune. Elle précise notamment les aspects relatifs aux noms, armoiries, taux d'imposition, siège de l'administration, statut du personnel, composition des nouvelles autorités (nombre d'élus), montant du soutien financier du canton et règlements communaux.

Cela permet d'être parfaitement transparent vis-à-vis de la population et garantit le bon déroulement du processus de fusion.

Les villages conserveront-ils leurs noms et numéros postaux et les habitants leur adresse actuelle ?

Si la fusion est acceptée, chaque village fera partie d'un ensemble plus grand, la nouvelle commune, mais conservera sa propre identité. Chaque village gardera son nom et son numéro postal. Les bourgeois des anciennes communes deviendront bourgeois de la nouvelle commune. Le nom de leur ancienne commune d'origine restera inscrit, entre parenthèses, à la suite du nom de la nouvelle commune. Les panneaux d'entrée de village seront modifiés et indiqueront, Blonay (Commune de Blonay-St-Légier) ou St-Légier-La Chiésaz (Commune de Blonay-St-Légier).

FORME - Entre semi-confinement et fermeture temporaire des fitness, cette année s'est montrée particulièrement propice à l'éclosion d'une nouvelle forme de sédentarité. Si on y ajoute en plus les inévitables tentations estivales, le temps est sans doute venu de se (re)prendre en main. Ça tombe bien, l'activité physique est précisément le credo de NOW Coaching, la structure de coaching personnel que le Blonaysan Daniel Fratiani est en train de mettre en place.

NOW coaching : un esprit sain dans un corps sain



Daniel Fratiani

Le sport fait partie intégrante de la vie de Daniel Fratiani, cela se voit au premier coup d'œil. Dans les grandes lignes, il y a d'abord eu le foot, le vélo, puis le Yoseikan Budo, un art martial japonais particulièrement complet qu'il a pratiqué pendant une dizaine d'années. Un parcours qui le mène ensuite dans les salles de fitness, d'abord pour lui et rapidement pour les autres, puisqu'il ne tarde pas à en faire sa profession en

devenant instructeur. Après plusieurs années de métier, il bifurque un temps dans le domaine des massages avant de revenir à sa vocation, mais cette fois-ci en qualité de coach personnel indépendant : « Je suis encore en train d'affiner la formule, mais NOW Coaching va plutôt se destiner à une clientèle âgée d'une quarantaine d'années souhaitant retrouver la forme ». L'intention est claire et les options variées :

déplacement à domicile, exercices en extérieur si la météo le permet ou, le cas échéant, en salle. Mais Daniel Fratiani a également envie de développer un autre concept : le coaching en ligne. « Bien avant le Covid, je me disais déjà qu'il y avait quelque chose à faire de ce côté-là. Même si l'idéal serait d'alterner avec des séances traditionnelles ».

Quelle que soit l'approche choisie, le coach souligne l'importance d'un regard extérieur et régulier pour encadrer l'évolution de ses clients : « Je me sens vraiment utile lorsque je peux apporter les clés qui aideront à entretenir la motivation, à garder le cap dans les moments de fléchissement. J'essaie aussi de transmettre le goût de l'effort ». Et la satisfaction qui va avec l'apparition des premiers résultats concrets.

En attendant la mise en ligne de la plateforme web NOW Coaching, Daniel Fratiani se tient à disposition au

NOW Coaching
Nutrition & Sport

079 692 94 04

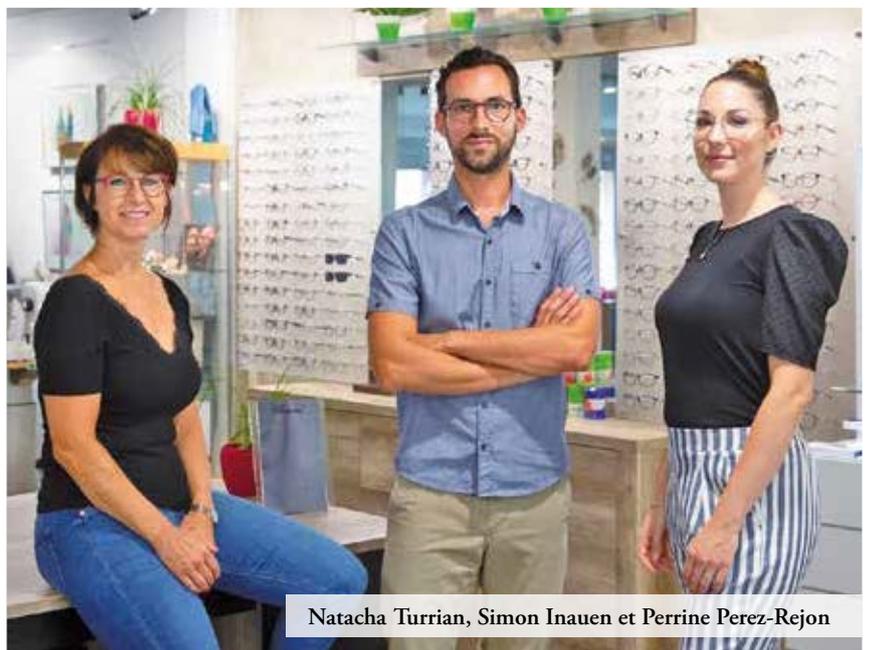
✍ MFZ 📷 Lds

Lunetterie de Blonay: 5 ans dans la vue

ANNIVERSAIRE - Pour fêter ses 5 ans, la Lunetterie de Blonay organise un apéritif dînatoire à l'intention de ses clients et amis le jeudi 10 septembre, de 18h30 à 20h30. Par ailleurs, elle complète son effectif en engageant une nouvelle collaboratrice.

« Afin que nous puissions à tout moment être deux dans le magasin, nous avons engagé une nouvelle collaboratrice à 50% dès le 1^{er} septembre. Ce renfort nous permettra d'être plus disponibles encore pour notre clientèle à qui nous continuerons d'offrir un service personnalisé et sur mesure (la lunetterie propose des pièces uniques et un vaste choix de 850 montures, dont 300 solaires), voire un relooking complet en cas de besoin, professionnel notamment, et en partenariat avec une boutique spécialisée.

Nos autres prestations, comme le service à domicile ou les examens de la vue dans les EMS de la région, demeurent inchangées », relève Natacha Turrian, propriétaire des lieux.



Natacha Turrian, Simon Inauen et Perrine Perez-Rejon

✍ COMM'une info 📷 Lds

TEXTILE - La création d'une entreprise, d'un objet ou d'une technologie répond généralement à un constat très simple : « Mais pourquoi ça n'existe pas ? ». De la société Apple à l'ouvre-boîte en passant par Facebook, les exemples sont innombrables. Dans le cas d'Olinea, tout commence avec une histoire de rideaux, comme nous l'explique sa fondatrice Audroné Moliejuté, habitante de St-Légier-La Chiésaz qui ne manque pas de suite dans les idées.



Audroné Moliejuté

Olinea, du lin pour tisser des liens

réputation ancestrale pour la qualité de sa production et de ses tissages.

Convaincue qu'il existe un marché inexploité sur sol helvétique - et pas seulement en termes de rideaux -, la jeune femme « bosse à fond le sujet » et se rend sur sa terre natale pour visiter des usines, puis revient rapidement avec plusieurs partenariats en poche : « Les fournisseurs que j'ai choisis gèrent l'entier de la chaîne productive, du lavage au traitement et de la teinte des fils au tissage. De mon côté, j'élabore les couleurs et les designs exclusifs qui définissent la gamme d'Olinea ». Draps de lits, plaids, coussins, linges de maison ou encore toile au mètre, la diversité et la qualité de l'assortiment labellisé « STANDARD 100 by OEKO-TEX » ont déjà séduit quelques boutiques romandes, comme la prestigieuse enseigne Heytens, à Genève.



« Quand mon copain et moi avons emménagé dans cet appartement, en début d'année dernière, j'ai voulu installer des rideaux en lin dans notre chambre. J'ai alors cherché un peu partout dans les magasins de la région, mais je n'ai malheureusement pas trouvé exactement ce que je désirais », résume Audroné Moliejuté. Lituanienne d'origine, elle détient une certaine expertise sur le sujet, le pays justifiant une

« Avec la boutique en ligne, je parviens maintenant à toucher aussi une clientèle privée. J'éprouve un grand plaisir à livrer moi-même la marchandise, à discuter avec les gens et les renseigner sur les propriétés insoupçonnées du lin ! En fait, j'adore contribuer à mieux faire connaître cette matière avec laquelle j'ai grandi ».

✍ MFZ 📷 LdS et Olinea

www.olinea.ch / Instagram @olinealin

Cartoriviera : nombreuses nouveautés

Géoportail régional, dont 14 communes (parmi lesquelles Blonay et St-Légier-La Chiésaz), et deux associations intercommunales sont partenaires, Cartoriviera vient de mettre en ligne une nouvelle version, à destination des entreprises comme des particuliers. Celle-ci comporte de nombreuses nouveautés, dont voici les principales :

- **Outils de dessin / mesures** : possibilité de dessiner des éléments avec des dimensions prédéfinies : www.cartoriviera.ch/web/v25/mesures_distances_predefiniees.mp4
- **Outils de dessin / mesures** : possibilité de s'« accrocher » sur les parcelles et bâtiments lors des mesures / dessins : www.cartoriviera.ch/web/v25/mesures_snapping.mp4
- **Couches** : possibilité de comparer des couches entre elles : www.cartoriviera.ch/web/v25/map_swiper.mp4

- **Ajout de données externes (confédération / canton)** : possibilité d'effectuer une recherche dans la liste des couches externes : www.cartoriviera.ch/web/v25/recherche_wms_externes.mp4

De surcroît, les dernières données altimétriques **LIDAR 2019** de swisstopo, ainsi que diverses données dérivées, ont également été intégrées à Cartoriviera (voir sous « Altimétrie »).

✍ Cartoriviera



AG du GCAS jeudi 1^{er} octobre

D'abord repoussée au 24 septembre, l'assemblée générale du Groupement des commerçants et artisans de St-Légier-La Chiésaz (GCAS) aura finalement lieu, à moins d'un revirement de dernière minute, le jeudi 1er octobre, à la Grande salle du village (18h30). Elle aura pour invités Virginie Faivre, présidente du comité d'organisation, et Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin, qui parleront de l'impact des épreuves des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) pour la station vaudoise.

Quant au Groupement des commerçants et artisans de Blonay (GCAB), dont l'assemblée générale aurait dû se dérouler le jeudi 17 septembre, il laisse pour l'instant planer le doute sur une éventuelle date de remplacement.

www.gcab.ch

www.gcas.ch



Massages • Massages aux pierres chaudes et fraîches
Réflexologie • Fleurs de Bach • Drainage lymphatique
Reboutage • Biorésonance

Tanya Lathion • 1806 St-Légier
Tél. 021 943 28 07 Natel 079 384 03 91

Jardinier paysagiste


SEBASTIEN MOSIMANN
histoire d'un jardin

Saint-Légier 079 779 31 77



Cabinet Dentaire Saint-Légier

Dr Mariya Melnikova Mercier soins généraux
Dr Alain Claramunt soins généraux
Dr J-D Portigheis parodontie-implantologie-chirurgie
Dr Denis Paulus orthodontie exclusive
Isabelle Charlet hygiéniste

Route des Deux Villages 47 - 1806 Saint-Légier
Tél : 021 944 16 16 - www.dentistes-haut-lac.ch

Places de parc disponibles

GARDERIE / JARDIN D'ENFANTS

Lundi au vendredi - 07h30 à 12h30

Enfants de 2 à 5 ans

Route des 2 Villages 58 à St-Légier
Tél. 079 238 93 06



garderie-st-legier.com



[gardrietoutencouleur](https://www.facebook.com/gardrietoutencouleur)



Ouvert aux
enfants
de toutes
les communes



Garage de Blonay

Rocco CALDARONE



*Car votre véhicule
Mérite le Meilleur*

Champ-Belluet 16 c - T. 021 943 33 36
www.garagedeblonay.ch

Vente et réparations toutes marques

**Migros Vaud, toujours proche de vous
avec son label «De la région.»**



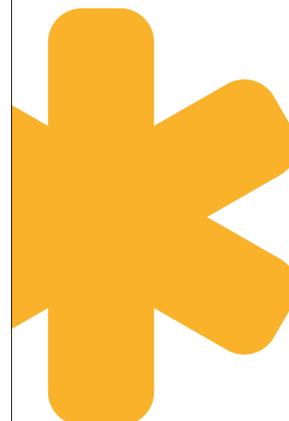
MIGROS BLONAY

lun-ven 08:00 – 19:00
sam 07:30 – 18:00

Route du Village 37 • 1807 Blonay

Agence de Blonay

Cédric Tercier, Chef d'agence
Romain Besson, Agent principal
Pierre Michel Pasquier, Conseiller
Rue du Village 30, 1807 Blonay
T 021 556 50 40
www.vaudoise.ch



Delphine Périllard Frei
psychologue - soins énergétiques

- Hypnose Ericksonienne
- Massages Métamorphiques
- Reiki

079 471 83 24
dperillardfrei@gmail.com
www.psychoenergievey.ch

Ch. de Leyterand 17, 1806 St-Légier

Agréée
ASCA

CLUBS - Présidents du FC St-Légier et du Blonay Basket, Alexandre Clerc et Volker Tiemann répondent à quatre questions sur le proche avenir de leurs clubs et les perspectives pour la saison 2020-2021.

FC St-Légier / Blonay-Basket

La saison 2020-2021 en questions

Alexandre Clerc / Président FC St-Légier

Comment se présente la saison 2020-2021 ?

Elle se présente plutôt bien après les incertitudes liées au COVID et à quelques départs, pour la plupart momentanés (stage linguistique et service militaire), au niveau de notre 2e équipe, qui nous ont poussés à mettre une annonce sur Facebook pour compléter notre contingent. Tout est maintenant rentré dans l'ordre. Si l'on considère globalement les effectifs de la II, de la III et des juniors A, nous avons assez de joueurs pour former trois bonnes équipes.

Quelles nouveautés par rapport à la saison précédente ?

Sur les 25 équipes que nous allons aligner, il y aura à nouveau une équipe de filles (FF 19) qui a pu être constituée grâce à l'engagement de quelques parents. D'autre part, l'entraîneur de la II est désormais Roberto Liberatoscioli et le journal du club, Le Tyalo, a de nouveaux responsables, Isabelle et Alicia Bastituzzi succédant à Nicolas Munier. Enfin, avec Jean-François Henry, qui a étrenné le concept cet été, nous allons lancer, tous les mercredis après-midi dès le début de 2021,

l'opération « Jeux d'enfants » qui permettra à des jeunes de 6 à 12 ans de s'initier à une douzaine de sports différents, sans contraintes et pour le plaisir.

Quels objectifs visez-vous ?

Pour la 1^{ère} équipe, la saison à venir sera sans doute plus difficile que la précédente puisque cette équipe très soudée ne pourra plus compter sur l'effet de surprise dont elle avait bénéficié jusqu'ici. Je serai donc très heureux si elle terminait à nouveau en milieu de classement. Pour la II, nous viserons plutôt le maintien, bien que nous espérons plus, alors que la III pourrait à nouveau jouer les premiers rôles. Nous espérons aussi pouvoir mener à bien, dans le courant de 2021 et avec l'appui de la Commune de St-Légier-La Chiésaz, la réfection du terrain principal.

Vos prochaines échéances ?

Si le COVID nous le permet, nous allons organiser la Junior's Party le 26 septembre et notre traditionnel repas de soutien, capital pour les finances du club, le 14 novembre.



Alexandre Clerc



Volker Tiemann

Volker Tiemann / Président Blonay-Basket

Comment se présente la saison 2020-2021 ?

Après une saison 2019-2020 frustrante dans sa conclusion, nous avons tout mis en œuvre pour vivre une saison 2020-2021 normale, en prenant, bien sûr, les mesures nécessaires pour protéger les joueurs et le public. Grâce à l'aide financière de Swiss Olympic et de Swiss Basket, nous avons pu éponger les pertes de la saison précédente et nous repartons sur des bases saines pour la suivante.

Quelles nouveautés par rapport à la saison précédente ?

Nous pourrions avoir deux équipes féminines supplémentaires d'ici peu. Nous avons en effet conclu un partenariat avec l'Ecole Haut-Lac pour la promotion de notre sport auprès des très jeunes filles et nous allons mettre sur pied des cours d'initiation à l'intention du même groupe-cible au début du mois d'octobre à Bahyse. D'autre part, notre salle principale dispose désormais d'un nouveau panneau

d'affichage et d'une nouvelle sono, grâce au généreux soutien de la Commune de Blonay.

Quels objectifs visez-vous ?

Avec le retour de joueuses qui évoluaient jusqu'ici à Fribourg ou Troistorrents, notre première équipe féminine (LNB) devrait pouvoir jouer un rôle en vue dans le championnat de LNB. Sur le plan masculin (1^{ère} ligue), il est plus difficile de faire des pronostics.

Vos prochaines échéances ?

La grande broche du club le 12 septembre à Bahyse, les deux journées de découverte du basketball début octobre et le repas de soutien du club, vendredi 9 octobre, à 12h, à l'ancien-Stand.

BILAN - Sébastien Bornand (48 ans), directeur de l'Établissement primaire et secondaire de Blonay-St-Légier depuis 2013, revient sur les points forts d'une année 2019-2020 passablement perturbée par l'épidémie de COVID-19.

Sébastien Bornand

« Mettre en place des passerelles »



Sébastien Bornand

« J'aurais trouvé très regrettable de devoir envoyer les diplômes par la poste, car c'est un passage important de la vie scolaire, pour les élèves comme pour les enseignants. Je suis donc content que les promotions aient pu se dérouler », relève Sébastien Bornand, directeur de l'Établissement scolaire de Blonay-St-Légier. Réparties sur la journée du vendredi 3 juillet, les six cérémonies – une par classe de 11^e, trois le matin et trois l'après-midi – se sont toutes déroulées à l'Aula de Bahyse. En raison des mesures de précaution sanitaire, les élèves n'ont eu droit qu'à deux invités chacun et la traditionnelle prestation du Choeur des 11^e avait été pré-enregistrée afin d'éviter une trop grande affluence.

Autre sujet de satisfaction pour Sébastien Bornand: la manière dont le confinement a été

géré pendant la crise : « Nous avons bien réagi face à cette épreuve inconnue pour nous, notamment en ce qui concerne l'accueil des élèves qui a été assuré en permanence sur les deux sites de Blonay et St-Légier-La Chiésaz. L'enseignement à distance a été bien maîtrisé lui aussi, à la restriction près que les élèves déjà en difficulté ont éprouvé plus de peine que les autres à rester au contact. Dans ces circonstances particulières, nous avons pris conscience que le système agrandissait le fossé entre les

élèves, selon le suivi familial dont ils bénéficiaient ou la qualité des équipements dont ils disposaient. D'où l'idée de mettre en place, dès la rentrée, des passerelles afin de permettre aux élèves laissés pour compte pendant cette période, de rattraper le retard accumulé.

« L'expérience vécue pendant ces quelques mois nous a aussi permis de constater que l'enseignement à distance n'était qu'un pis-aller, qui ne pouvait et qui ne devait pas être généralisé et qui, surtout, n'était pas à même de remplacer l'enseignement en direct, pour l'acquisition de nouvelles matières, notamment. Enfin, nous nous sommes rendus compte que nous devons mieux nous préparer à de tels cas, anticiper les problèmes dans la mesure du possible ». Et simplifier la méthodologie

Rentrée scolaire pour 1300 élèves...

Le lundi 24 août, 1300 élèves ont repris le chemin de l'école dans les cinq collèges faisant partie de l'Établissement primaire et secondaire de Blonay-St-Légier (Grand-Pré, Cojonnex et Bahyse à Blonay, La Chiésaz et Clos-Béguin à St-Légier-La Chiésaz). Soit une soixantaine en plus qu'une année auparavant.

...et 130 enseignants

Les 1300 élèves, répartis dans 65 classes, de la 1^{ère} à la 11^e, sont encadrés par 130 enseignants, dont 8 nouveaux, compensant les départs à la retraite. Pas de changement au niveau du Conseil de direction et du personnel administratif, tous les doyens et secrétaires restant en place.

de travail, en ne proposant, en cas d'enseignement à distance, qu'une seule et unique plateforme de travail pour tous les niveaux ».

Même si la Fête d'été des écoles a dû être supprimée, et avec elle l'exposition des travaux d'élèves, le projet mené par l'établissement pour l'année scolaire - les Jeux Olympiques de la Jeunesse - a pu se dérouler sans encombre. Le thème pour 2020-2021 est déjà déterminé : par le biais d'activités en classes, de sorties, d'expériences de permaculture, les élèves apprendront à « vivre la nature ».

COMM'une info LdS

DIPLÔMES - Le vendredi 3 juillet dernier se sont déroulées, à la salle omnisports de Bahyse à Blonay, les six cérémonies des promotions des Ecoles de Blonay-St-Légier-La Chiésaz (une par classe). Ci-dessous la liste des élèves qui ont obtenu leur certificat de fin d'études secondaires. Nos félicitations à tous les lauréats et lauréates !

Blonay-St-Légier-La Chiésaz : tous les lauréats des promotions 2020

11VG

Almendra Coelho Ana Margarida, Benoit Noé, Berthon-Ruegger Eulalie, Blum Mathis, Bölscher Fynn, Breuil Benjamin, Chabloz Jessica, Chaperon Florian, Colagioia Mathias, D'Amario Carla, Dépraz Montaine, Dura Emilie, Estoppey Camille, Favre Eugénie, Fidler Thomas, Fracheboud Hugo, Froidevaux Tim, Gardon Kéo, Grandjean Lauryne, Guex Léana, Guillaume-Gentil Margaux, Hunziker Théo, Isidoro Maeva, Ivanova Maria, Kaufmann Lukas, Kostro Eve, Leyvraz Garance, Lundberg Alice, Malik Mateusz Michal, Manzini Dan, Marcinik Vincent, Mavilia Enea, Menghi-Niccolini

Lorenzo, Merian Loïs, Mösching Tim, Moura Meyrem, Mury Michaël, N'Lep Maha, Pagliardini Kays, Pennella Raffaele, Roulet Cassie, Sandmeier Tiphaine, Sarmiento Javier Janelle, Sauty Julie, Schneider Liam, Sherrard Shana, Sottas Morgane, Vuagniaux Romain, Wey Margaux, Zanou Elisabeth

11VP

Option spécifique économie et droit

Bouillon Elianna, Dale Jonathan, Duller Adrian, Jaquet Chloé, Kadouri Neta, Kohle Willis,

Neeser Tamara, Nuhrich Joséphine, Raymond Mancuso Ilenia, Talamoni-van Dijken Hugo, Truffer Elodie, Vago Luc, Weill Lou-Ana

Option spécifique italien

Andreutti Ella, Beausire Louis, Corthésy Robin, Favez Alexy, François Lola, Graf Zoé, Hugentobler Anaïs, Hunter Louise, Leyvraz Julie, Mamin Naomi, Molyneux Anaïs, Pegoraro Elodie, Reuse Romain, Sandoz Gaëlle, Tozzi Carolina, Winkler Stella

SÉCURITÉ

Les Communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz souhaitent activement renforcer la sécurité des trajets effectués par les élèves de leurs établissements scolaires. A cet effet, nous recherchons plusieurs

Patrouilleurs scolaires

afin de sécuriser le trafic piétonnier au rond-point de St-Légier-La Chiésaz (route des Deux-Villages, collèges de Clos-Béguin et de la Chiésaz), au rond-point de Blonay (route de Châtel-St-Denis, collèges du Grand-Pré et de Cojonnex).

Mission	Sécuriser les passages pour piétons empruntés par les élèves aux débuts et fins d'école, aux tranches horaires suivantes : 8h10 - 8h30 / 11h55 - 12h15 / 13h10 - 13h30 / 14h55 - 15h15.
Durée	Contrat à l'heure, établi par année scolaire et selon vos disponibilités. Il est possible de s'engager pour l'une ou l'autre des tranches horaires mentionnées ci-dessus. Hors vacances scolaires.
Lieu de travail	Blonay ou St-Légier-La Chiésaz
Votre profil	Disponibilité aux horaires de début et/ou de fin de classe 18 ans minimum, retraités bienvenus Aptitude à travailler par tout temps Ponctuel et digne de confiance Aimant le contact avec les jeunes
Rémunération	30.-/heure
Formation	Dispensée par Police Riviera
Entrée en fonction	De suite ou à convenir
Renseignements	Diana Freese, diana.freese@gmx.ch, 078 886 63 28

Si vous avez l'envie de vous investir dans cette mission et que votre profil et vos disponibilités correspondent aux besoins évoqués ci-dessus, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à l'adresse suivante :

Diana Freese
Réf. : Patrouilleurs scolaires
Ch. du Chermiaux 22
1806 St-Légier-La Chiésaz

(ou par courriel à
diana.freese@gmx.ch)



Option spécifique latin

Abetel Leila, Arturs Jamie, Bähni Eloane, Bollmann Carla, Cardinaux Timothée, De Araujo Nevesová Ana Maria, Furer Thalia, Galeano Victoria, Hoffstetter Niels, Sumerauer Sara, Tomaso Amelia

Option spécifique mathématiques et physique

Aellen Vadim, Allemann Katia, Amaudruz Ayla, Cardinaux Lisa, Chatelain Emma, Chauillac Maëlle, Coimbra Matteo, de la Fortelle Alexandre, Enders Julia, Géraud Tiana, Haffter Nicolas, Hellmüller Victor, Hintermann Xavier, Hofstetter Nils, Jaspard Martin, Judd Milo, König Louis, Melly Marion, Meyer Romane, Morel Noé, Mouron Salomé, Rüedi Aldric, Taha Joachim, Thibaud Elise



DOMAINE DES CHÂBLES
MARTIAL NEYROUD
VIGNERON-ENCAVEUR
BLONAY

DE MA PRODUCTION
LIMITÉE, JE VOUS
PROPOSE:

- Terra Rubis
- Luna Mellis
- Bise Noire
- Chardonne
- ...et bien d'autres!

CAVEAU
DES CHÂBLES
Ouvert tous les samedis
de 9h00 à 12h30 ou à
convenance

GSM. 079 273 76 87
Tél. 021 921 26 56
Cave. 021 943 50 32

martial@domainesneyroud.ch
www.domainesneyroud.ch



Atelierdumeuble.ch



Rembourrage et couverture de sièges
Rideaux - Stores intérieurs

Av. Général Guisan 41 - 1800 Vevey
T+F: 021 921 71 82 - M: 079 622 00 59



L'immobilier de proximité

M. Alain Perrenoud
www.atonsa.ch
Ch. de la Veyre d'En Haut 12 B à 1806 St-Légier
021.943.48.14

PILATES BLONAY
meets the Franklin-Method® 

**3 heures
60.-/p.p.**

La méthode Franklin est une pédagogie du mouvement qui lie notre esprit à notre corps. Aimeriez-vous en savoir plus ? Inscrivez-vous à nos ateliers :

**25 sept. 2020 16-19h: La mobilité du dos**
27 nov. 2020 16-19h: Une respiration libre

Claudia Betti - 078 645 21 81
Gym Equilibre - Route du village 7 - 1807 Blonay
pilates.blonay@gmail.com - www.pilates-blonay.ch

Jean-Claude Reber, tout pour la musique



Jean-Claude Reber

RETRAITE - Une page se tourne pour le Conservatoire de Musique Ecole de Jazz Montreux-Vevey-Riviera (CMVR). Après 30 ans à la tête d'une institution qu'il a largement contribué à développer, le Blonaysan Jean-Claude Reber a décidé de tirer sa révérence fin août. L'occasion idéale d'échanger quelques mots avec un passeur de musique qui a consacré sa carrière à enseigner la guitare classique tout en défendant les vertus d'une éducation musicale accessible à tous.

Son départ à la retraite aurait dû être accompagné d'un foisonnement de concerts, d'auditions et de spectacles mais, au grand dam de cet amoureux de musique, il n'en sera rien. « Du moins pas avant novembre, indique Jean-Claude Reber, moment où, si tout va bien, les manifestations prévues par le Conservatoire devraient pouvoir se dérouler normalement ». Au-delà du programme public, c'est toute une pédagogie qu'il a rapidement fallu réinventer

ÉDITION - Sept ans après ... *Et dans le brouillard*, Mélanie Brugger revient sur le devant de la scène littéraire avec la parution, le 4 août dernier, de son second ouvrage : *Détourner les hirondelles*. Rencontre avec une jeune auteure de St-Légier-La Chiésaz dont les mots résonnent comme autant d'échos à une vie qui a bien failli lui échapper prématurément.

Mélanie Brugger, la vie en toutes lettres



Mélanie Brugger

Son premier livre, Mélanie Brugger l'a écrit en deux semaines dans un élan quasi incontrôlable: « Cette effervescence coïncidait avec le moment où j'ai pu honorer la promesse que je m'étais faite en chaise roulante. Une promesse à laquelle je me suis accrochée pour remarquer. Il faut croire que j'avais beaucoup de choses à dire ! ». Et pour cause. Victime d'un accident d'équitation en 2006, la jeune femme revient de loin : « Encore aujourd'hui, on n'a aucune idée de ce qui a pu se passer. Tout ce que je sais, c'est que j'étais seule, inconsciente, mon cheval Jo à mes côtés ». Dix minutes d'arrêt respiratoire et 27 jours de coma plus tard, elle refait surface avec un corps paralysé à gauche et, encore maintenant, sujet aux tremblements à droite. ...*Et dans le brouillard* raconte l'histoire de cette convalescence « et d'une montée pour atteindre une cabane de montagne... »

Détourner les hirondelles s'inscrit donc dans le sillage du premier récit: « Oui, on peut dire que c'est une suite. Cependant, le propos s'articule cette fois-ci au travers de mes randonnées,

comme une sorte de découverte de soi-même où j'évoque des pensées, des prises de conscience. Tout ce qui me permet d'avancer, en somme, en espérant que cela puisse être utile à d'autres ». Il en ressort un texte de 200 pages à la fois personnel et universel que les Editions Romann ont choisi pour inaugurer la Collection Héro.ïne.s de l'Ombre. « Contrairement au premier, celui-ci a fait l'objet d'un important travail de relecture et de réécriture. Cela a parfois été long mais je peux dire que le résultat est bien plus abouti », glisse Mélanie Brugger avec une petite étincelle dans les yeux. A découvrir dès à présent via le site de l'éditeur ou à l'occasion d'une séance de dédicaces chez Payot Montreux et Vevey agendée au 5 septembre.

MF LdS



www.editions-romann.ch

avec l'irruption de la pandémie : « Notre priorité a été de mettre en place des cours à distance pour maintenir le contact entre professeurs et élèves. Semi-confinement oblige, certains en ont d'ailleurs profité pour réaliser de magnifiques progrès ! »

Arrivé au Conservatoire de Montreux comme professeur de guitare classique à la fin des années septante, Jean-Claude Reber nourrit progressivement le désir d'agir, en parallèle, à l'échelon supérieur : « Mes années d'enseignement m'ont montré qu'il y avait beaucoup à faire pour fédérer les écoles de musique vaudoises et créer une véritable structure cantonale ». Il intègre donc comités, groupes de travail et commissions avant d'être nommé directeur du Conservatoire de Montreux en 1989, puis de son pendant veveysan quatre ans plus tard. Sous son impulsion, les deux entités fusionnent en 2002 pour devenir le CMVR. Un rapprochement pensé pour accroître l'offre de cours dont bénéficient aujourd'hui les quelque 1'400 élèves de l'école.

Si les contributions de Jean-Claude Reber sont multiples à l'échelle de la Riviera (collaborations avec le Montreux Jazz Festival et création du Centre Musical Waddilove, à Villeneuve), l'homme a aussi œuvré pendant



20 ans à l'aboutissement d'une loi cantonale sur les écoles de musique : « Cela a été un grand pas pour la reconnaissance du statut des professeurs et l'harmonisation des plans d'étude. Mais pour aller au bout de l'idée initiale, il faudrait encore travailler à faire baisser les frais d'écolage ». Ce défi - et bien d'autres - est maintenant entre les mains de Roxane Horisberger et François Grin, le duo appelé

à prendre sa succession. L'ancien directeur, lui, va désormais prendre le temps de jouer sa propre partition.

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Sénarclens

www.conservatoire.ch

DU CRAUX
OLIVIER

CIDRERIE
JUS DE POMMES
VINAIGRE DE POMME
VIN CUIT POIRE

DÉNEIGEMENT
BOIS DE FEU
LOCATION DE VILLAS

RTE DE FENIL 27B • 1806 ST-LÉGIER • 079 310 77 87

Parlons ensemble
de vos projets financiers

Mirko Singarella
Responsable de l'agence de Blonay

**Banque Raiffeisen
de la Riviera**
Agence de Blonay
Tél. 021 921 32 88
riviera@raiffeisen.ch
www.raiffeisen.ch/riviera

RAIFFEISEN

Plonger dans l'eau
en toute confiance
du bébé à l'adulte

AQUA delfinée
St-Légier • Vevey • Lausanne

Eveil et accoutumance à l'eau
Natation enfants et adultes

Aquaphobie
Aquabike

Soin aqua-énergétique
Soirées aqua-sonores

www.aquadelfinee.ch • aqua@delfinee.com

SolutionHabitat
Le tandem immobilier

GESTION IMMOBILIÈRE - RELOCATION
COURTAGE - SERVICES SUR MESURE

www.solutionhabitat.ch - T. 021 943 22 13

BASSOTTO PEINTURE

PLÂTRERIE PEINTURE DÉCORATION RÉNOVATION



GIUSEPPE BASSOTTO

T. 079 322 94 41
1807 Blonay

www.bassottopeinture.ch



Print Copyshop Blonay
impression numérique

Photocopies couleur
impression numérique A4 / A3+

IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
Prospectus - Flyers
Catalogues
Dépliants publicitaires

DOCUMENTS COMMERCIAUX
En-têtes de lettre
Enveloppes
Cartes de visite

imprimé en suisse 

IMPRIMERIE MURY BLONAY SA

A votre service depuis 1969

Route de Prélaz 1
1807 Blonay
021 943 26 52

info@mury.ch
www.mury.ch

EMYX

INGENIEURS CIVILS SA

Rte des Deux-Villages 47 | CP 50 | 1806 St-Légier
+41 21 943 63 73 | info@emyx.ch | www.emyx.ch



Soham Nathalie Amaudruz
Acupunctrice, rebouteuse,
libération du péricarde

Champ Belluet 20
1807 Blonay

078 608 05 77

Ming Menn

Agréée par la plupart des caisses maladies

www.mingmenn.ch

LA MAGIE DU BOIS!

Une équipe de spécialistes à votre service
pour tous types de constructions et de
rénovations en bois.

Contactez-nous:
021 926 85 85 / St-Légier



VOLET
CHARPENTIER/BATISSEUR

www.volet.ch

CHARPENTE · OSSATURE BOIS · FERBLANTERIE
· COUVERTURE · FENÊTRE · PORTE · MENUISERIE ·
AGENCEMENT · VOLET · ESCALIER · TERRASSE · TONNEAUX

Pompes Funèbres Riviera
Blonay - Saint-Légier-La Chiésaz
Permanence : 021 943 53 00



Massimo Carbonara
Anne-Catherine Scyboz-Gex
Yves Scyboz

YVES MARIDOR
PAYSAGISTE
HORTICULTEUR



BLONAY ☎ 021 943 16 17
www.maridorpaysagistes.ch

CARROSSERIE DU RONDPPOINT SA



1806 St-Légier
Z.I. Rio Gredon

Jean-Luc EMCH
Tél. 021 943 40 63
Fax 021 943 23 02

carrosseriedurondpoint@bluewin.ch
www.carrosserie-du-rond-point.ch



la maison **picson**
centre social et culturel



Exposition d'aquarelles

Le cours d'aquarelle donné par Grace Delsing à la Maison Picson rencontrant toujours autant de succès, ses élèves sont tombés d'accord pour organiser une exposition-vente de leurs œuvres, donnant ainsi une suite à la présentation de leurs travaux qui avait eu lieu en septembre de l'année passée. Cette fois, une partie des bénéfices réalisés seront destinés à fournir une aide ponctuelle à des personnes âgées des deux communes, affectés en ce temps de crise sanitaire. L'exposition s'étalera du samedi 26 septembre au samedi 10 octobre, un vernissage étant prévu le vendredi 25 septembre (18h-20h). Les horaires d'ouverture et de visite seront précisés début septembre.

Reprise des activités et des cours...

Adapté en fonction des directives cantonales, le "Picson'Pass" du mercredi après-midi (13h30-17h) aura à nouveau lieu dès le 26 août, suivant le programme affiché et distribué dès la rentrée scolaire. De leur côté, "Les Jasseurs du jeudi" retrouveront leur rendez-vous hebdomadaire à partir du 27 août (14h-18h), en observant les mesures de précaution sanitaire mises en place par les responsables de Picson (renseignements par téléphone la veille).

Quant aux cours proprement dits, ils reprendront le lundi 31 août 2020. Le programme peut être consulté sur le site internet de l'institution.

Les inscriptions sont possibles par courriel en suivant le lien proposé en bas du descriptif, ou auprès du secrétariat de la Maison Picson.

...et des accueils parascolaires

Concernant les accueils parascolaires REBSL, ils sont à nouveau proposés depuis le lundi 24 août à 7h.

Une séance d'information destinée aux parents est planifiée le mercredi 26 août de 17h30 à 19h.

Si vous souhaitez soutenir les activités de la maison Picson, devenez membre !

Cotisation annuelle :
CHF 10.-/ enfant
CHF 20.-/ adulte
CHF 40.-/ famille

www.maisonpicson.ch

Biathlon des Pléiades 2020 annulé...

Traditionnel rendez-vous sportif du début de l'automne, le Biathlon des Pléiades est annulé cette année en raison de la crise sanitaire qui sévit. Son comité d'organisation donne d'ores et déjà rendez-vous aux fidèles participants nombreux le dimanche 26 septembre 2021 pour la 33^{ème} de cette manifestation.

... et Désalpe des Guedères aussi

Organisatrice de l'événement, la Société de Développement de Blonay-Les Pléiades (SDBP) a attendu le plus longtemps possible avant de prendre la décision de faire l'impasse cette année sur la traditionnelle Désalpe des Guedères, prévue initialement le samedi 26 septembre. Comme le relève son président, Nicholas Visinand, « il aurait été impossible, au vu du succès rencontré chaque année par ce grand rendez-vous populaire, de respecter les règles sanitaires et la distanciation sociale nécessaires ». Après mûre réflexion, le Comité de la SDBP a donc préféré jouer la carte de la prudence en annulant cette manifestation.



Arrivée de la désalpe des Guedères à Blonay



Don du sang :

dernier rendez-vous le 7 septembre!

Comme celle du 11 mai dernier, la prochaine et dernière séance de don du sang prévue à Blonay en 2020 sera à nouveau placée sous l'entière responsabilité du Centre de Transfusion Sanguine de Lausanne. Fixée au vendredi 7 septembre, elle aura lieu, comme à l'accoutumée, de 15h à 19h, à l'Aula de Bahyse.

Blonay-Chamby

Soirée du terroir

En marge des deux journées qu'il dédie aux « Trains de campagne », les 12 et 13 septembre prochains (voir programme détaillé sur le site www.blonay-chamby.ch), le Musée et Chemin de fer Blonay-Chamby met sur pied une savoureuse « Soirée du terroir » le samedi 12 septembre dans son restaurant de Chaulin Musée. Les participants seront d'abord conviés à un apéritif à bord d'un train à vapeur au départ de Blonay, puis, après avoir dégusté le repas (avec animation musicale), ils prendront place dans un train historique pour regagner Blonay en fin de soirée.

AG de la SDBP maintenue

En revanche, la SDBP a choisi de maintenir son assemblée générale. Celle-ci aura lieu le lundi 28 septembre 2020 à 19h au Stand de Tir de Blonay. Port du masque obligatoire et distanciation sociale à respecter.

COURRIER - Alors que le bureau postal de St-Légier-La Chiésaz s'apprête à fermer ses portes le 28 août prochain, après 154 ans de présence sur le sol communal, l'archiviste des deux communes, Gianni Ghiringhelli, retrace les principales étapes de cette institution dans la région.

La Poste à St-Légier-La Chiésaz Une histoire vieille de 154 ans



On sait ainsi que le gouvernement bernois, qui régissait alors le canton de Vaud, avait, en 1675, confié à un dénommé Beat Fischer la responsabilité d'assurer un service postal régulier dans la région. Cette privatisation de la distribution du courrier dura jusqu'en 1798, soit jusqu'à la naissance de la République helvétique. Nouveaux maîtres du Pays de Vaud, les Français imposent alors un bureau central des postes et divisent le territoire en cinq arrondissements, dont le canton du Léman.

De 1803 à 1848, la poste devient une régie cantonale, les villages des hauts, comme Blonay et St-Légier, dépendant de la poste de Vevey. Mais ce système présente trop d'inconvénients. La Confédération crée une régie fédérale des postes. Inscrite dans la Constitution, celle-ci entre en vigueur le 1^{er} janvier 1849.

En 1875, se crée un service de diligence entre Vevey et St-Légier-Blonay qui permet le transport de passagers et l'acheminement du courrier postal. De ce fait, la municipalité privilégie l'amélioration de la route plutôt que l'installation du télégraphe. Ce n'est que le 1^{er} juin 1876 qu'un dépôt de poste est ouvert à St-Légier (chemin de Chamoyron 2), suivi en août de la même année d'un bureau du télégraphe dans le bâtiment de la boulangerie à La Chiésaz. C'est la fille du boulanger qui s'en occupe. Elle est payée 300 francs par année pour ce travail. Ce dépôt déménage à La Chiésaz avec un nouveau titulaire en 1886, puis, en 1890, à la route du Village 65 suite à un incendie.

Dès 1902, la poste de St-Légier peut compter sur un buraliste et deux facteurs. Le train remplace la diligence, dès 1901 pour Blonay, et en 1904 en direction de Châtel-Saint-Denis. 1920 voit la création des PTT (poste, télégramme, téléphone) qui regroupe ces trois entités sous une seule direction.

Cette même année, la Municipalité de St-Légier décide, en opposition avec les directives fédérales en la matière, de défendre le principe d'une distribution dominicale du courrier, qui devient effective dès le 12 septembre. Entre 1942 et 1947, les heures d'ouverture du bureau postal alimentent les discussions. Le matin,

l'office est fermé car le buraliste doit effectuer sa tournée. Mais, dès le 1^{er} septembre, le bureau est ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h.

En 1952, la poste déménage à nouveau pour s'installer dans le bâtiment de la route des Deux-Villages 39. En 1958, sont installés un distributeur de timbres et une boîte aux lettres sur la façade de la maison de commune. Ce n'est qu'en 1964 que le bureau de St-Légier bénéficie d'un véhicule postal. Cinq ans plus tard, un timbre-réclame est ajouté au courrier déposé à St-Légier avec le slogan « Tranquillité. Verdure! » Il restera en vigueur jusqu'en 1993.

En 1970, Claude Rivier reprend la fonction de buraliste. Il gère le déménagement dans les locaux actuels en 1986, avant de passer la main à Gérald Gygli, en 1991. A la fin du XX^e siècle, il y a encore six tournées de facteurs, dont deux à vélomoteur, pour distribuer le courrier sur le territoire communal. Mais, dès 1999, la plus grande partie des colis est gérée par le centre de la Veyre. Le 1^{er} juillet, tous les facteurs des deux communes sont déplacés dans la zone industrielle de St-Légier-La Chiésaz. La suite est connue : l'évolution du marché et les profondes restructurations du secteur aboutiront à la suppression de 600 offices postaux en Suisse, dont celui de St-Légier-La Chiésaz.

 Gianni Ghiringhelli, archiviste
(avec la précieuse collaboration
de Gérald Gygli)

 archives





Pour nous... Le client est roi!

MONNARD SA
Plâtrerie - Peinture

1808 FENIL-SUR-CORSIER
Tél. 021 922 73 03-76 - Fax 021 922 73 06
www.monnard-sa.ch



EBENISTERIE-MENUISERIE
PHILIPPE DUCRAUX

Maîtrise fédérale

Meubles et agencements sur mesures

Rte des deux villages 29, 1806 St-Légier-La Chiésaz
Tél. 021 943 46 46 | Fax 021 943 56 56
philippeducraux@bluewin.ch | www.philippeducraux.ch



Karlen
Maçonnerie | Génie civil SA

1807 Blonay
021 943 14 42
www.karlen-blonay.ch



LIAUDAT
SANITAIRE - TOITURE - CHAUFFAGE

SANITAIRE

RÉNOVATION - TRANSFORMATION - NEUF

CHAUFFAGE

MAZOUT - GAZ - BOIS - SOLAIRE

TOITURE

FERBLANTERIE - ISOLATION - VELUX

Route des Deux-Villages 59 - 1806 Saint-Légier

T. 021 943 43 11 - F. 021 943 43 20

info@liaudatsa.ch

design: diabolto.com



Lunetterie de Blonay

Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch

5 ANS
D'OUVERTURE
DE NOTRE COMMERCE



Lunetterie de Blonay
Tél. 021 943 26 15



BON

20% de rabais* sur un nouvel équipement.
Valable jusqu'au 30.09.20

*Offre non cumulable





Richard & Fils SA
ECHAFAUDAGES



Notre équipe se tient à disposition
pour répondre à votre demande concernant:

- Échafaudages
- Toits provisoires
- Monte-charges
- Monte-personnes
- Étayages lourds
- Événementiel
- Travaux spéciaux

021 921 28 13

info@richard-fils.ch
www.richard-fils.ch
1806 St-Légier-La Chiésaz

Vincent Richard
Directeur

Jean-Philippe Stettler
Directeur technique

Karine Roth
Secrétaire



La toute nouvelle
JAZZ
e:HEV

L'hybride
fait sensation



Y&E Chevalley Automobiles

La Terrasse de Rio Gredon, Route Industrielle 21, 1806 St-Légier,
tél. : 021 943 10 17, www.chevalley-autos.ch

Honda e:TECHNOLOGY